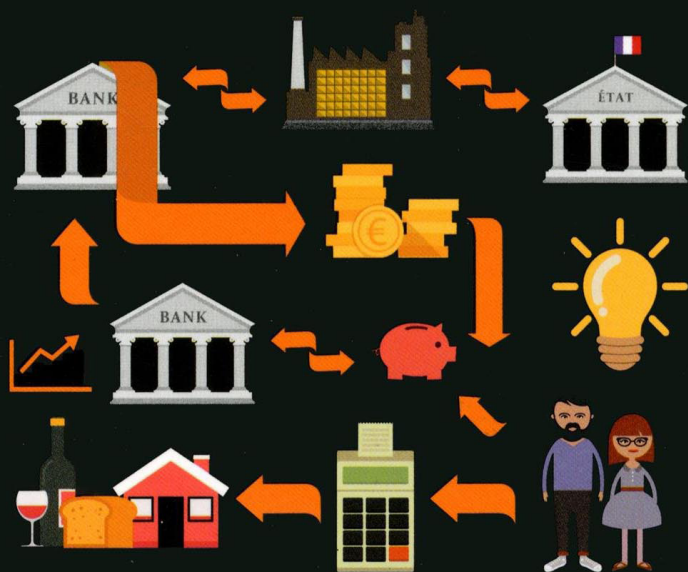


Gilles Raveaud

J'AI JAMAIS RIEN COMPRIS À
L'ÉCONOMIE
MAIS ÇA JE COMPRENDS



Tana
éditions

Gilles Raveaud

J'AI JAMAIS RIEN COMPRIS À
L'ÉCONOMIE
MAIS ÇA JE COMPRENDS

2015


Tana
éditions

INTRODUCTION

009

1. LE CIRCUIT

015

Environnement ; entreprises ; salariés ; État ; banques ;
commerce international ; PIB ; crise de 1929

2. LES TRENTE GLORIEUSES

029

Salaires ; profits ; productivité ; investissement ; plein-emploi

3. LA CRISE DE 1973

041

Choc pétrolier ; dollar ; partage de la valeur ajoutée ;
dividendes ; inflation

4. LE CAPITALISME ACTIONNARIAL

057

Taux d'intérêt ; dette ; vieillissement ; nouvelles technologies ;
libre circulation des capitaux ; Bourse ; crises

5. LE CHÔMAGE

071

Modération salariale ; réformes structurelles ; politiques keynésiennes ;
régulation de la finance ; réduction du temps de travail

6. DE LA CRISE À LA DETTE

085

Endettement privé ; crise immobilière et bancaire ; sauvetage
des banques ; dette publique ; baisses d'impôts ; niches fiscales

7. UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS DURABLE

099

Dégradation de l'environnement ; hausse des inégalités ; taxe carbone ;
transition écologique ; qualité de vie ; taxation du patrimoine

CONCLUSION

114

L'ÉCONOMIE, CE N'EST PAS SI COMPLIQUÉ !

L'économie est partout, et en même temps elle est insaisissable : comment faire pour s'y retrouver au milieu de tous ces chiffres, ces avis d'experts, ces revendications des syndicats ou des employeurs, ces choix effectués par les gouvernements ?

Le parti pris de cet ouvrage est de dire que l'économie est une mécanique dont le fonctionnement est relativement simple. La première partie de cet ouvrage, qui ne sera constituée que d'un seul chapitre, sera l'occasion pour nous de présenter le « circuit économique », c'est-à-dire les relations de base existant entre les agents économiques.

La deuxième partie brossera le développement de l'économie française depuis 1945, appréhendée en trois moments : les Trente Glorieuses, la crise de 1973, puis le capitalisme actionnarial.

Nous commencerons par rappeler qu'une période a existé au cours de laquelle l'économie française s'est développée sans déséquilibre majeur, tout en assurant un emploi à chacun : ce furent les Trente Glorieuses, qui courent de 1945 à 1973. Durant cette époque, certes marquée par des déséquilibres écologiques et sociaux, les revenus du travail ont progressé au même rythme – élevé – que celui de la production de richesses, assurant ainsi les conditions du plein-emploi.

Pendant, le « moteur » interne de la forte croissance des années 1960 et 1970, c'est-à-dire la forte hausse de la productivité,

s'est ralenti à partir de la fin des années 1960. De plus, ce mode de croissance allait être déstabilisé par des événements extérieurs, à commencer par la crise du dollar et par le choc pétrolier. La crise de 1973 bouleversera ainsi l'économie française, avec une forte hausse du chômage et de l'inflation.

La crise des années 1970 aura des conséquences durables : la disparition d'un système monétaire international régulé et l'accroissement de la dette des États favoriseront la montée en puissance de la finance. Nous vivons désormais au sein du « capitalisme actionnarial » caractérisé par des inégalités croissantes et des crises financières toujours plus fortes.

Le décor actuel une fois planté, nous pouvons aborder la troisième partie de l'ouvrage, qui considère successivement deux questions contemporaines majeures : le chômage et la dette publique.

Il semble difficile aujourd'hui de lutter contre le chômage. Les solutions les plus fréquemment avancées consistent à réduire le coût du travail ou à rendre plus « flexible » le marché du travail. Mais il est également possible de se tourner vers d'autres politiques, comme celles reposant sur l'accroissement des investissements publics, la régulation de la finance ou la réduction du temps de travail.

Cependant, l'État semble incapable d'agir, prisonnier qu'il est de sa dette. Or il faut rappeler que la dette résulte largement de baisses d'impôts consenties dans le passé et que notre pays abrite un nombre élevé de fortunes qui pourraient être mises à contribution. Résorber la dette publique sans nuire à l'économie est donc loin d'être impossible.

Et cela est d'autant plus impératif que, comme le montre le dernier chapitre (qui constitue la quatrième et dernière partie de l'ouvrage), les deux problèmes majeurs de notre époque sont les catastrophes écologiques qui nous attendent et la montée des inégalités. De plus, il s'avère qu'inégalités écologiques et monétaires se renforcent mutuellement. Nous concluons donc l'ouvrage en formulant des propositions de réforme vers une économie plus durable, moins inégale – en un mot plus humaine.

COMMENT UTILISER LES SCHÉMAS

Cet ouvrage propose plusieurs schémas très simples, qui représentent le fonctionnement de l'économie.

Le schéma principal est celui qui figure aux pages 24 et 25, et qui sous-tend l'ensemble de l'exposition de l'ouvrage.

Le lecteur est invité à s'y reporter au besoin afin de bien avoir en tête les relations économiques de base.

De plus, le lecteur pourra utiliser ce schéma pour comparer le fonctionnement de l'économie durant « Les Trentes Glorieuses » et sous le « capitalisme actionnarial », en remplaçant au centre de la double page les schémas présentés respectivement page 32 (le « fordisme ») et 66 (« les fuites dans le circuit »)

NOTE CONCERNANT LES RÉFÉRENCES

Les ouvrages et articles des auteurs cités sont regroupés en fin d'ouvrage dans la section « Références », p. 117.

ENVIRONNEMENT,

ENTREPRISES,

SALARIÉS,

ÉTAT,

BANQUES,

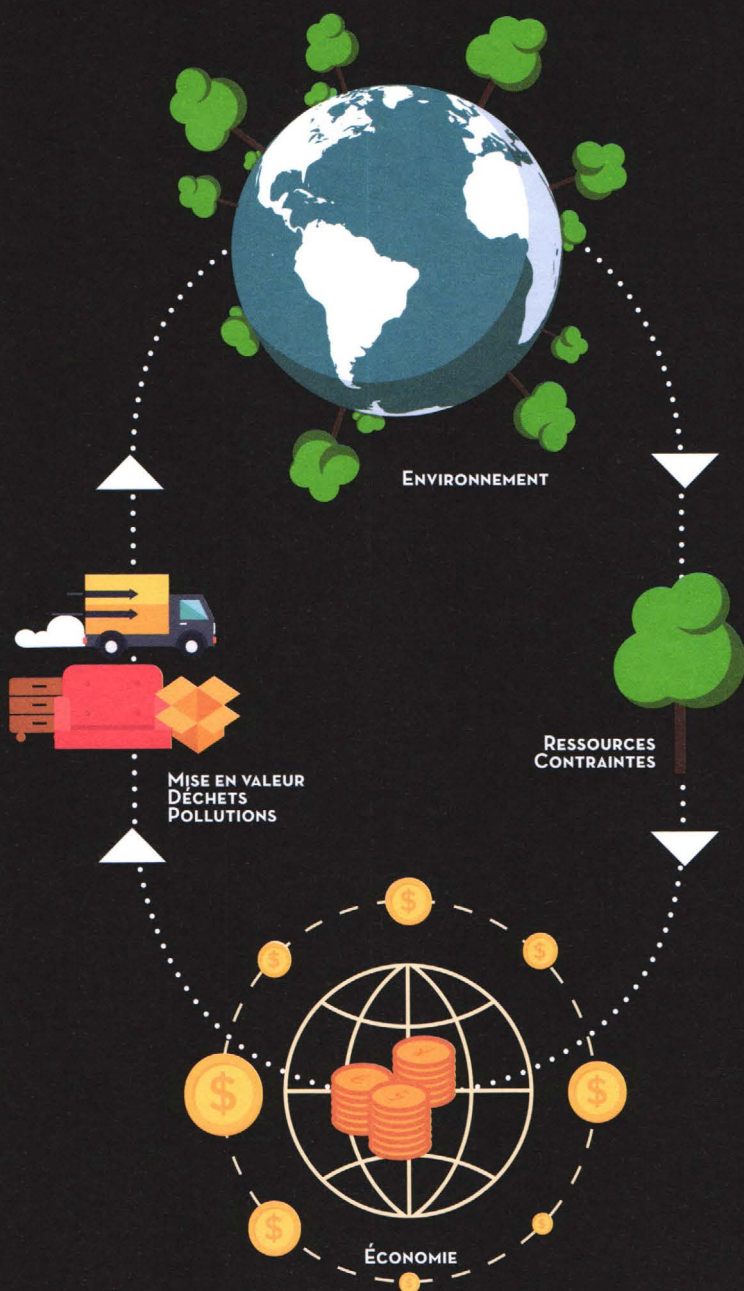
COMMERCE

INTERNATIONAL,

PIB,

CRISE DE 1929

L'ÉCONOMIE EN INTERACTION
AVEC L'ENVIRONNEMENT NATUREL



1. LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE ?

L'économie, c'est d'abord une relation entre une société et son environnement naturel. Ainsi, la nature impose des contraintes aux hommes (montagnes, déserts, terres gelées...), mais elle leur fournit également des ressources (minerais, terres fertiles, eau potable...). De leur côté, les hommes mettent en valeur la nature (mise en culture de terres arides, accroissement des rendements agricoles, hybridation des variétés...), mais leur activité a aussi pour conséquence de rejeter des déchets et des substances nocives dans l'environnement.

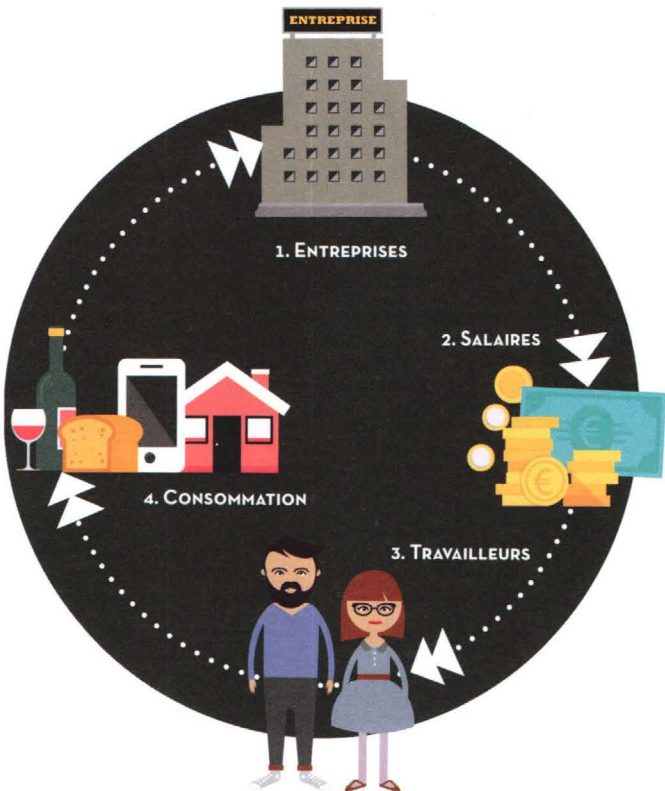
L'économie, ce sont aussi des rapports de production, de consommation et de répartition, qui prennent la forme de flux monétaires. Pour que l'économie fonctionne bien, il faut que l'argent passe de main en main, que des échanges aient lieu.

Dans notre économie, la plupart des gens obtiennent la majeure partie de leurs revenus de leur travail. Chacun, boulanger, professeur ou trader, perçoit ainsi une certaine somme chaque mois. Ces revenus servent ensuite à des dépenses : loyer, chauffage, abonnement internet, alimentation, vêtements, jouets, voyages, sorties... Ces dépenses sont à leur tour des sources de revenus pour d'autres personnes : propriétaires fonciers, compagnies de chauffage, fournisseurs d'accès à Internet, supermarchés, commerces...

Pour que l'économie fonctionne bien, il faut qu'il y ait un équilibre entre ces deux grandes masses : les revenus et les dépenses. En effet, si les particuliers gardent tout leur argent sans le dépenser, les entreprises ne pourront vendre leurs produits et devront licencier. À l'inverse, si les consommateurs se battent entre eux pour acheter tout ce qui est vendu, les entreprises vont en profiter pour accroître leurs prix, ce qui se fera au détriment des ménages. Il faut donc qu'il existe un équilibre entre l'argent versé par les entreprises (sous forme de salaires et de revenus des indépendants) et l'argent qui leur revient (sous forme de dépenses de consommation).

On peut représenter cela comme suit :

LES DÉPENSES DES ENTREPRISES SONT AUSSI LEURS REVENUS



Lorsque cette condition est remplie, les entreprises vendent tout ce qu'elles produisent : elles peuvent ainsi maintenir le niveau d'emploi et n'ont pas besoin de licencier.

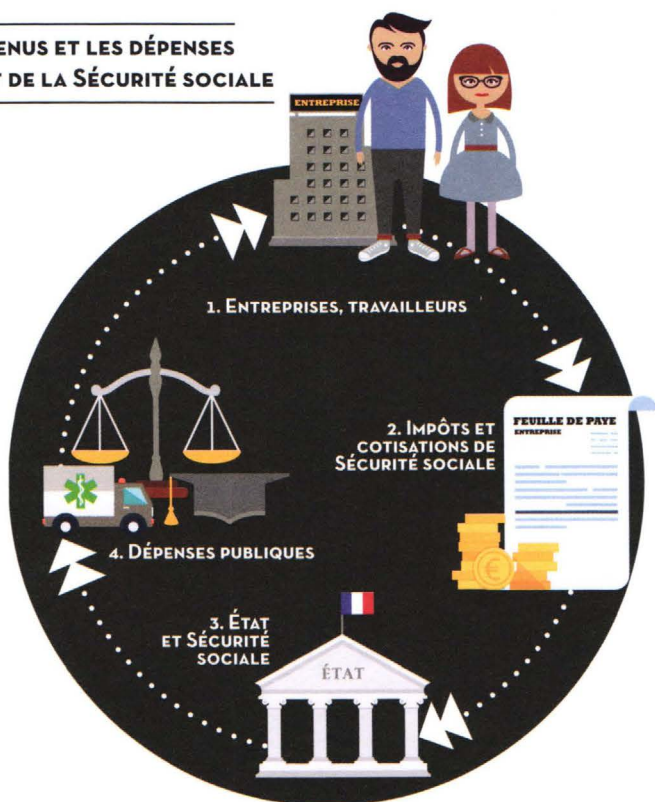
Mais les flux de revenus entre travailleurs et entreprises ne sont pas les seuls. Dans nos économies développées, les administrations publiques et la Sécurité sociale jouent également un rôle important.

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'État est principalement financé par l'impôt, à commencer par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) que nous payons, le plus souvent sans y penser, lors de chacun de nos achats. L'État collecte également trois autres grands impôts, par ordre décroissant d'importance : l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques. En contrepartie de ces impôts, l'État paie les traitements des fonctionnaires, procède à des investissements, et verse des aides (au logement, aides sociales...) ainsi que des subventions aux entreprises.

La Sécurité sociale est quant à elle essentiellement financée par les cotisations sociales que les entreprises versent en plus du salaire. Ces cotisations financent ce que l'on appelle les quatre « branches » de la Sécurité sociale : maladie, accidents du travail, famille et retraite. Chaque caisse verse les prestations correspondant à sa vocation : indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident du travail, pensions de retraite, allocations familiales, etc. À cela s'ajoutent les cotisations pour l'assurance chômage, qui sont perçues par l'Unedic et ensuite reversées pour l'essentiel aux chômeurs (10 % étant versés à Pôle Emploi pour l'accompagnement et le suivi des chômeurs). Enfin, les caisses de Sécurité sociale – tout comme Pôle Emploi – sont dirigées de manière paritaire, c'est-à-dire que les représentants des salariés y sont aussi nombreux que les représentants des employeurs.

LES REVENUS ET LES DÉPENSES DE L'ÉTAT ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



Mais afin que le circuit économique fonctionne, il lui faut être alimenté en ce « carburant » qu'est la monnaie. C'est alors le rôle des banques de le fournir.

LES BANQUES

Les banques constituent un acteur essentiel de l'économie. Leur premier rôle consiste à collecter les dépôts et l'épargne des entreprises et des particuliers.

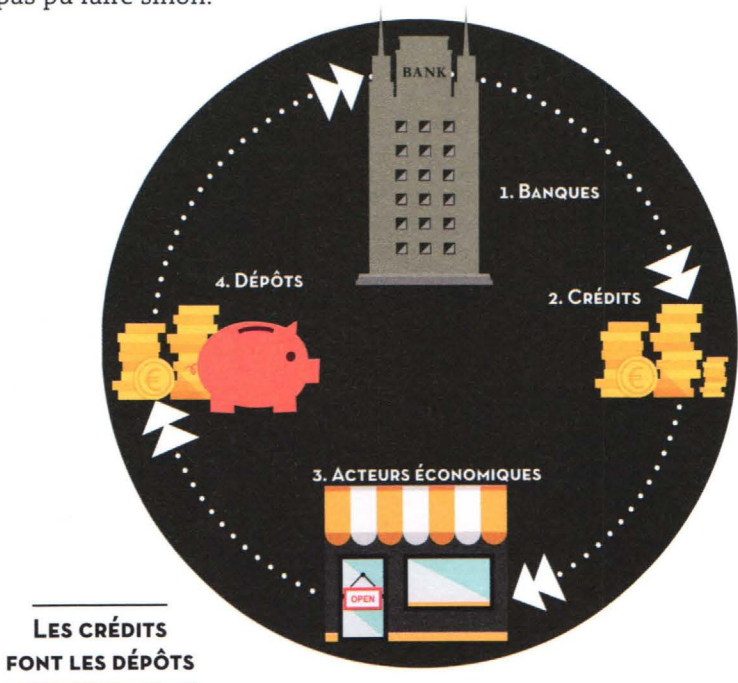
Les banques ont ensuite un second rôle, qui consiste à accorder des prêts. Or les banques disposent d'un pouvoir extraordinaire : elles peuvent créer de l'argent. En effet, lors de l'octroi d'un prêt immobilier de 100 000 euros, la banque ne puise pas dans ses réserves pour aller y chercher la somme dont elle a besoin. En

général, la banque ne dispose pas des 100 000 euros en billets : elle n'en détient qu'une petite partie (environ 10 %).

Par contre, elle a le pouvoir d'indiquer la somme prêtée au crédit du compte de l'emprunteur. De ce fait, le solde du compte de l'emprunteur est soudainement augmenté de 100 000 euros. On dit que « les crédits font les dépôts ».

Une fois le compte de l'emprunteur crédité, celui-ci va pouvoir procéder à son achat immobilier, ce qui va alimenter d'autres comptes bancaires. Puis il va rembourser son prêt, ce qui va progressivement réduire à zéro la somme dont son compte avait été crédité. Si la personne rembourse son crédit comme prévu, il n'y aura eu au total que des chiffres portés sur des comptes bancaires, jusqu'à ce que la somme prêtée s'annule.

Ainsi, la création monétaire engendrée par la banque aura permis une augmentation de richesse bien réelle : grâce à ce prêt, la personne aura pu acheter un logement, ce qu'elle n'aurait pas pu faire sinon.

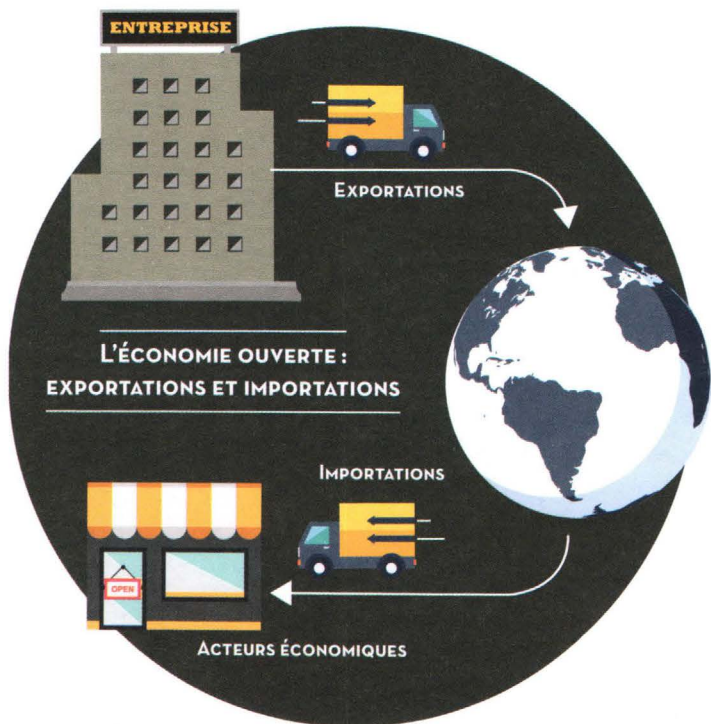


Nous disposons ainsi d'un schéma complet (certes simplifié) de l'économie nationale. Il nous faut maintenant ajouter les relations avec l'étranger.

L'ÉCONOMIE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Lorsqu'une voiture produite en France est achetée en Allemagne, on parle d'une exportation pour la France (et d'une importation pour l'Allemagne). Lorsque des tee-shirts produits en Chine sont achetés en France, il s'agit d'une importation pour la France (et d'une exportation pour la Chine).

Seules les entreprises peuvent exporter, comme lorsque les entreprises de télécommunications ou de services informatiques françaises proposent leurs services aux États-Unis. À l'inverse, tous les acteurs de l'économie peuvent importer une marchandise : il leur suffit pour cela d'acheter un produit fabriqué à l'étranger. Ainsi, lorsqu'un particulier, une mairie, un ministère, une entre-



prise ou une caisse de sécurité sociale achètent un ordinateur produit au Viêt Nam ou en Inde, cet achat est comptabilisé comme une importation.

Nous avons ainsi obtenu les éléments de base du circuit économique, qui est fondé sur les relations entre entreprises et travailleurs, auquel nous avons ajouté successivement les institutions publiques, les banques, puis les relations avec l'extérieur.

Nous pouvons désormais calculer la richesse nationale produite chaque année telle qu'elle est mesurée par le produit intérieur brut (ou PIB).

LE PIB

Le PIB mesure le supplément de richesse créé chaque année sur le territoire national. Pour cela, le PIB additionne toutes les « valeurs ajoutées », ou richesses nettes, créées par les entreprises, les associations, les coopératives ou les administrations publiques.

Pour calculer la valeur ajoutée créée par une entreprise, on prend comme point de départ les recettes (appelées chiffre d'affaires) dont on déduit les coûts qu'a entraînés la production du bien (on parle de « consommations intermédiaires »). Ainsi, si un café est servi 2 euros alors que sa production a nécessité pour 40 centimes d'euro d'achat de grains, d'eau, d'électricité, etc., alors la valeur ajoutée dégagée par le restaurateur est de 1,60 euro (2 euros – 40 centimes).

Le PIB est dit « intérieur » car il ne mesure que les richesses produites en France (et il est dit « brut » car il ne prend pas en compte l'usure du capital). Mais les entreprises, les administrations et les consommateurs ont également à leur disposition les biens importés. L'ensemble des ressources dont dispose une économie est donc égal au total PIB + importations.

Par convention, on estime que les biens et services disponibles sur le territoire ont quatre usages, et seulement quatre : ils peuvent être achetés par des ménages ; achetés par une entreprise qui investit ; achetés par l'État ; ou être exportés.

On peut donc écrire que : PIB + importations = dépenses des ménages + investissements des entreprises + dépenses des administrations publiques + exportations.

En 2014, le PIB était d'environ 2 130 milliards d'euros (soit environ 32 000 euros par habitant). Les importations représentaient 650 milliards d'euros. L'ensemble des ressources à la disposition des acteurs économiques était donc de 2 780 milliards d'euros.

Sur ce total, 46 % ont été achetés par les ménages (42 % sous forme d'achats de biens et services et 4 % d'achats de logements). Les investissements représentaient 9 % du total, les dépenses des administrations publiques 22 %, et les exportations 23 %. On voit donc que, dans notre économie, les dépenses des ménages constituent, de loin, la première source de débouchés pour les entreprises : pour que le circuit soit « bouclé », il faut donc que les ménages disposent d'un revenu suffisant. De même, les dépenses publiques alimentent les recettes de nombreuses entreprises : les réduire pourrait leur être néfaste. Par ailleurs, les exportations jouent également un rôle décisif : l'économie doit donc être compétitive pour pouvoir continuer à exporter. Enfin, les investissements des entreprises sont à un niveau assez bas, conséquence de la crise qui limite l'intérêt à accroître les capacités de production quand la demande est faible.

Cependant, cet équilibre entre les ressources disponibles et les différentes façons de les utiliser ne signifie pas que l'économie fonctionne bien. Aujourd'hui, des millions de personnes sont privées d'emploi parce que le niveau de l'activité est insuffisant. De nombreux déséquilibres peuvent en effet affecter le circuit.

LES DÉSÉQUILIBRES DU CIRCUIT

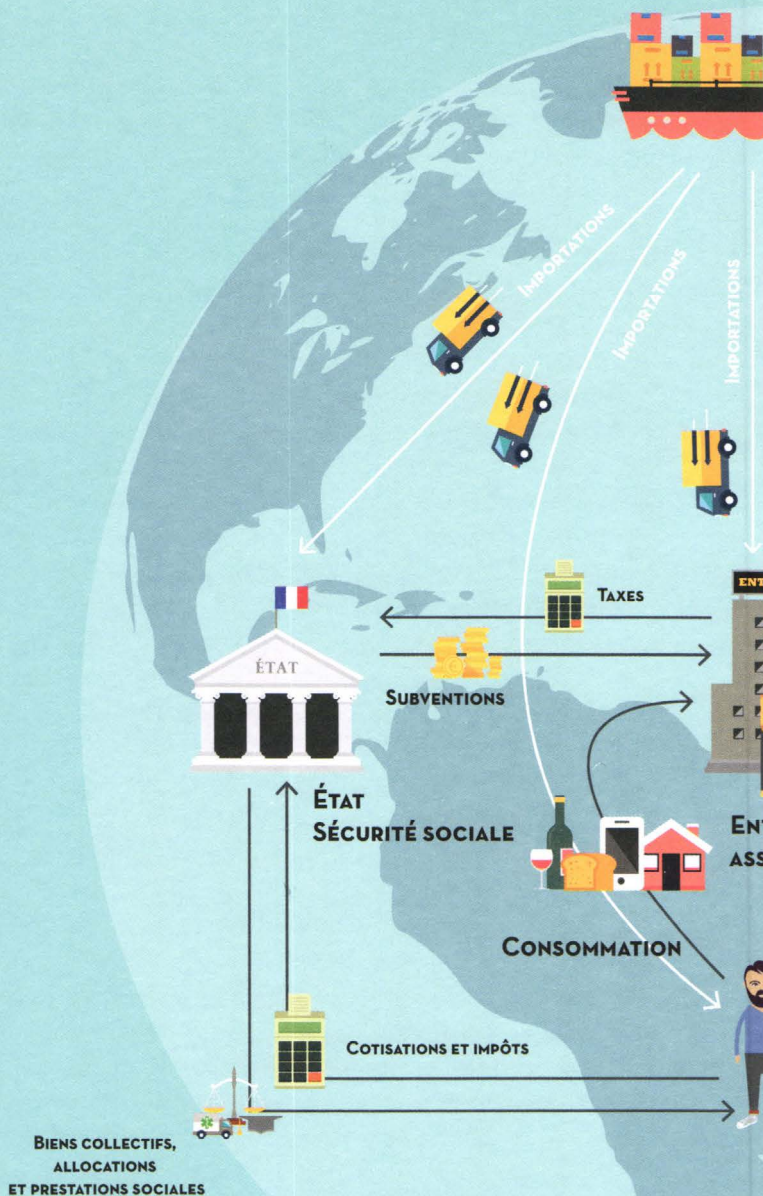
Les représentations graphiques ici utilisées peuvent être trompeuses : ce n'est pas parce que deux flèches sont en sens inverse qu'elles se compensent exactement. Ainsi, en France aujourd'hui, les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses (et c'est le cas tous les ans depuis 1975) : il s'agit d'un déficit public. De même, depuis 2003, les importations sont supérieures

aux exportations : on dit que la France connaît un déficit commercial. Certes, ces déséquilibres ne sont pas nécessairement des problèmes en eux-mêmes ; mais il faut avoir conscience qu'ils existent.

Parfois, le circuit peut dysfonctionner au point de s'effondrer. Ce fut le cas en 1929, lorsque le krach boursier de Wall Street entraîna les entreprises dans un cycle infernal : confrontées à la baisse de leurs ventes, elles décidèrent de baisser les salaires et de licencier, ce qui réduisit d'autant les revenus des travailleurs, qui comprimèrent leurs dépenses, ce qui entraîna une nouvelle baisse des recettes des entreprises, qui licencièrent à nouveau... sans qu'aucune solution n'apparaisse. Confrontés à un chômage sans précédent, les États recoururent aux pires expédients, comme la fermeture de l'économie aux importations ou, dans les pays non démocratiques, à des formes de travail obligatoire.

La crise de 1929 et son cortège de chômeurs et de pauvres causa tant de souffrances qu'elle fut l'une des causes de l'accession d'Adolf Hitler au pouvoir en 1933. Conjuguée à la montée des nationalismes, elle fit basculer le monde dans l'horreur de la Seconde Guerre mondiale. Cette crise allait faire prendre conscience aux économistes de la nécessité de prendre en compte le rôle de la demande dans le fonctionnement d'une économie moderne. L'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946) fut alors l'un des premiers, en 1936, à pointer la nécessité de garantir un niveau suffisant de demande aux entreprises, y compris si besoin grâce à la dépense publique.

De plus, la Seconde Guerre mondiale fit la démonstration de la possibilité de diriger de manière autoritaire une économie moderne, comme ce fut le cas notamment aux États-Unis. Les jeunes dirigeants qui prirent les commandes des administrations publiques au sortir du conflit, notamment en France autour de Jean Monnet, étaient ainsi convaincus de la nécessité d'encadrer le marché et de la possibilité de reconstruire l'économie afin d'éviter les crises et d'assurer la prospérité. Leur incroyable pari devait se trouver couronné de succès durant les trois décennies suivantes.





SALAIRES,

PROFITS,

PRODUCTIVITÉ,

INVESTISSEMENT,

PLEIN-EMPLOI



2.

LES TRENTE GLORIEUSES : L'ÉCONOMIE STABILISÉE

UN JUSTE PARTAGE DES RICHESSES

Plein-emploi, hausse du niveau de vie, budgets publics en excédent, services publics toujours plus nombreux et plus efficaces... la période qu'a connue la France entre 1945 et 1974 a été exceptionnelle.

Un tel miracle pourrait-il se reproduire ? Non, ne serait-ce que parce qu'il reposait sur une exploitation continue des ressources naturelles qu'il n'est pas possible de poursuivre aujourd'hui. Cependant, ces trente années nous livrent une leçon essentielle : il a été possible de stabiliser le capitalisme et de donner du travail à tous.

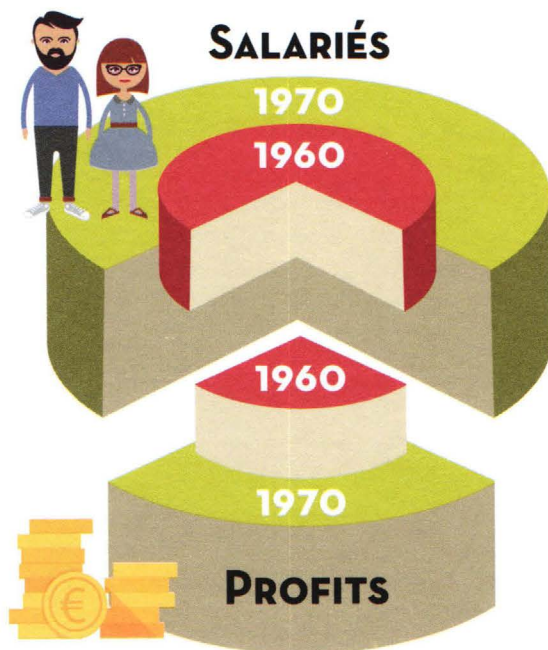
Ce résultat tient d'abord au fait que les leçons avaient été tirées de la crise des années 1930, née de la spéculation financière et de l'explosion des inégalités. La croissance des années 1950 et 1960 sera son exact envers, marquée par le développement de la classe moyenne et une grande stabilité financière.

Plus précisément, une hausse parallèle des revenus des travailleurs et de la productivité caractérisera cette période.

Les revenus des travailleurs sont la somme de deux éléments : leurs salaires plus les cotisations sociales versées pour eux à la Sécurité sociale par leurs employeurs. Par simplicité, on dénommera désormais « salaires totaux » la somme de ces deux termes. La productivité, c'est ce qu'un salarié produit en une période de temps donnée. Par exemple, un ouvrier peut visser 200 écrous en une heure.

Afin que l'économie soit stable, il faut que chaque année, les salaires totaux augmentent aussi vite que la productivité. Si l'ouvrier visse désormais 220 écrous, son salaire horaire total doit s'accroître de 10 %. Comme les profits réalisés sur chaque écrou restent les mêmes, les profits totaux vont également augmenter de 10 %. Autrement dit, chacun a plus, dans la même proportion, et donc le partage des richesses est stable – simplement, le gâteau à se partager est de plus en plus gros.

STABILITÉ DU PARTAGE DES RICHESSES ET GAINS INDIVIDUELS



Mais d'où venaient ces richesses nouvellement créées ? La réponse tient à la fantastique hausse de la productivité intervenue durant ces décennies, notamment grâce à l'introduction de méthodes modernes de production venues des États-Unis, comme le travail à la chaîne.

Les gains de productivité permettent alors de réduire les coûts de production, ce qui stimule les ventes. La question est alors de savoir comment les entreprises vont utiliser leurs recettes.

LA DYNAMIQUE DU FORDISME

Avec leurs profits, les entreprises peuvent procéder à des dépenses, certaines contraintes, comme payer l'impôt sur les sociétés, verser des intérêts aux banques ou remplacer des machines usées. Elles ont également une marge de manœuvre : s'agit-il d'acheter une nouvelle machine ? De rémunérer les salariés sous forme de participation et d'intéressement aux bénéfices ? De verser des dividendes aux actionnaires ? D'épargner pour des usages futurs ?

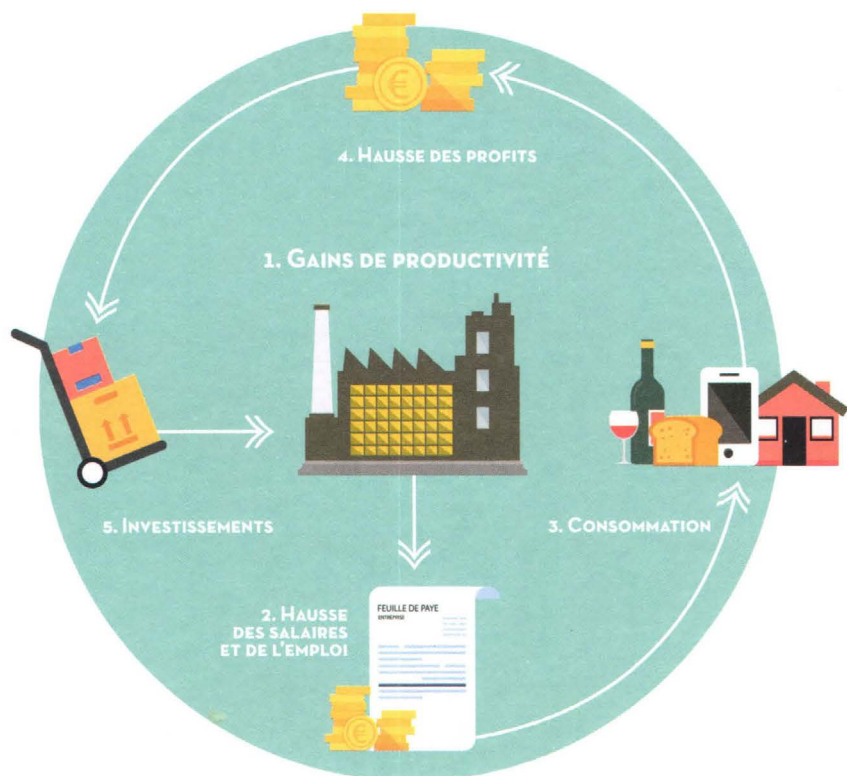
À l'époque, le choix dominant était d'investir, ce qui créait une nouvelle source de demande dans l'économie : lorsque Peugeot achetait une nouvelle machine-outil ou faisait construire une nouvelle usine, cet investissement représentait des commandes supplémentaires pour les entreprises d'électrotechnique ou du bâtiment.

Ainsi, les richesses créées alimentaient deux flux principaux : les salaires totaux des travailleurs et les investissements des entreprises. Se mit alors en place un « cercle vertueux » entre production de masse et consommation de masse, la hausse de la production alimentant les salaires, ce qui soutenait la demande, et donc les profits, ce qui permettait une nouvelle hausse de la production (renforcée par les gains de productivité), d'où une nouvelle distribution de salaires, etc.

Cette boucle a été qualifiée de « fordisme », en référence au constructeur automobile Henry Ford qui, dans les années 1910, fut l'un des premiers à utiliser le travail à la chaîne. Il est

également resté célèbre pour avoir très fortement augmenté les salaires de ses ouvriers afin de les convaincre de rester travailler dans des conditions aussi dures, ce qui fit d'eux ses premiers clients !

LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ AU CŒUR DU FORDISME

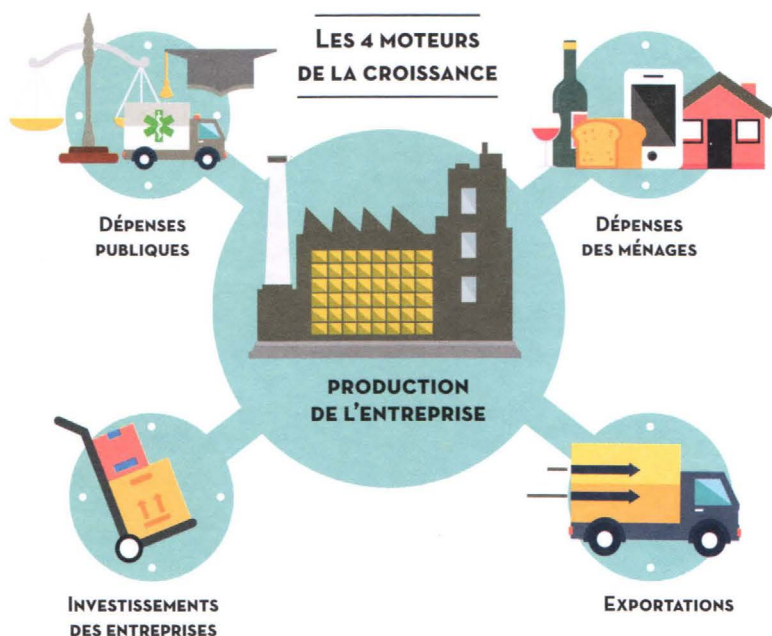


Dépenses de consommation des ménages et investissements des entreprises sont donc les premières sources de revenus des entreprises. Mais il ne faut pas en oublier deux autres : l'État et les échanges extérieurs.

LES QUATRE MOTEURS DE LA CROISSANCE

L'État social se met progressivement en place dans l'après-guerre, avec des pensions de retraite plus élevées, des allocations-chômage généralisées à partir de 1958, le remboursement des dépenses de santé... Ces revenus sont qualifiés de « revenus de transfert » car ils correspondent à un transfert du cotisant (le travailleur en bonne santé) vers l'allocataire (personne malade, retraitée, au chômage...). Par ailleurs, l'État se fait investisseur en construisant des routes, des établissements scolaires, des hôpitaux..., toutes ces dépenses représentant de nouvelles commandes pour les entreprises. Enfin, il ne faut pas oublier les commandes venant de l'extérieur, qui prennent de plus en plus d'importance à mesure que l'économie s'ouvre, notamment avec la signature en 1957 du traité de Rome.

Comme nous l'avons vu, il y a quatre débouchés possibles pour une entreprise, qui constituent autant de moteurs de la croissance :



On rappelle notre égalité fondamentale :

PIB + importations = dépenses des ménages + investissements des entreprises + dépenses des administrations publiques + exportations.

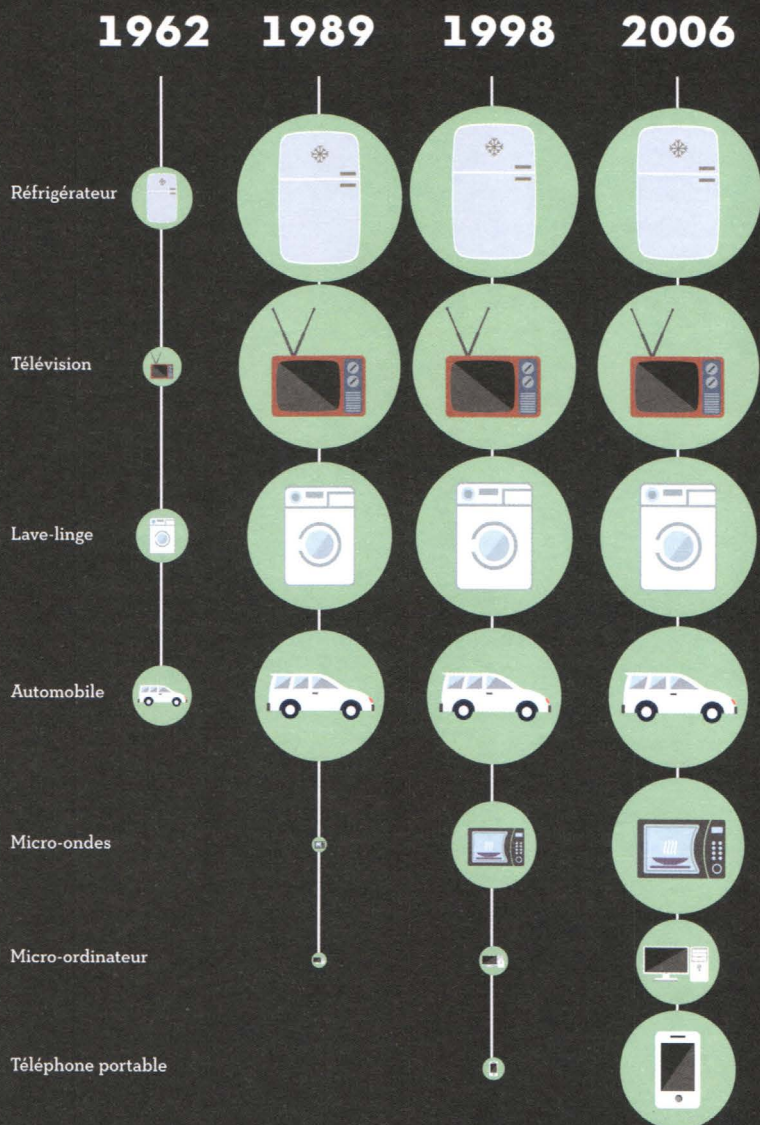
Dans les années 1960, près des trois quarts de la demande reposaient sur la somme des dépenses des ménages (54 % du total) et des administrations publiques (19 %). Le salaire total, en hausse constante, était ainsi le moteur principal de la croissance, de l'emploi, des recettes publiques... Les exportations ne représentaient en effet que 12 % de la demande totale, un montant égal à celui des investissements (12 %); enfin, il faut ajouter quelques éléments mineurs (3 %).

Loin d'être vu comme un coût – comme c'est le cas aujourd'hui –, le salaire assurait les débouchés des entreprises et permettait une forte croissance du PIB. Mais cette croissance ne résolvait pas tout, et elle reposait sur un prélèvement excessif de ressources naturelles.

De plus, il ne faut surtout pas oublier que les conditions de vie et de travail étaient bien plus difficiles dans les années 1960 qu'aujourd'hui – ce qui explique d'ailleurs les révoltes de 1968. Pour bien des enfants nés dans les années 1950, il n'y avait ni téléphone ni salle de bains à la maison, et la voiture était encore un luxe réservé à une toute petite minorité. En effet, en 1962, un tiers des ménages seulement possédaient un lave-linge ou un réfrigérateur, les taux d'équipement pour ces produits n'atteignant 80 % qu'au cours des années 1970.



ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES ENTRE 1962 ET 2013



C'était l'époque où les barres HLM si décriées aujourd'hui étaient recherchées par les classes moyennes pour leur confort, tandis que des milliers de personnes s'entassaient dans les bidonvilles de Nanterre ou de Noisy-le-Grand. Par ailleurs, il n'était pas rare de commencer à travailler à 14 ans, et les tâches répétitives, effectuées dans des environnements bruyants ou dangereux, étaient nombreuses, usant prématurément les corps, tandis que l'accès aux soins de santé était encore partiel. Pour preuve, l'espérance de vie en 1960 n'était que de 67 ans pour les hommes et de 73 ans pour les femmes – contre 78 ans et 85 ans respectivement aujourd'hui. Et René Lenoir pouvait publier en 1974 un ouvrage intitulé *Les Exclus. Un Français sur dix*.

Enfin, le rapport du Club de Rome, publié en 1972 et intitulé *Halte à la croissance?*, a démontré que la croissance des années 1960 et 1970 était insoutenable, car conduisant à un épuisement rapide des ressources disponibles. Le choc fut rude : la planète était finie, et donc une croissance infinie était impossible*.

Mais il n'en reste pas moins que le fordisme aura été une période remarquable de stabilité économique et de gains de bien-être, qui reposait sur un équilibre politique bien particulier.

UN ÉQUILIBRE POLITIQUE

Durant ces années-là, le prestige de l'Union soviétique et l'influence du parti communiste, premier parti de France en 1945 avec 26 % des voix – et qui a récolté plus de 20 % des voix jusqu'à la fin des années 1970 –, maintenaient ouverte la possibilité d'un renversement du capitalisme qui conduisait sans doute les dirigeants politiques et économiques à éviter de semer les germes d'une potentielle révolution.

De plus, la force des syndicats – en dépit d'un taux de syndicalisation limité à 20 % dès 1955, contre 8 % aujourd'hui – assurait aux travailleurs que les négociations salariales leur bénéficieraient. Surtout, le marché du travail était très favorable aux salariés : non seulement il n'y avait pas de chômage, mais l'économie française était même en « suremploi » puisque des entreprises

allaient chercher des millions de travailleurs étrangers pour les faire venir en France. Enfin, des institutions soutenaient la hausse du pouvoir d'achat, telle « l'échelle mobile des salaires » introduite par Antoine Pinay en 1952 (et supprimée par Pierre Mauroy en 1982), qui garantissait que les salaires suivaient la hausse des prix.

Ainsi, les salariés pouvaient défendre et maintenir leur part du gâteau. De leur côté, les syndicats ne formulaient pas pour autant des demandes excessives, la plupart s'inscrivant dans une cogestion de fait dans laquelle les entreprises devaient pouvoir conserver une part suffisante de la valeur ajoutée afin d'investir (et de créer les emplois correspondants).

L'équilibre des forces permit donc cette « paix armée » entre syndicats et employeurs qui devait assurer la prospérité des années 1950 et 1960. La rupture de cet équilibre sera au cœur de la crise des années 1970.

* Et, pour ceux qui en doutaient, la preuve fut apportée par le premier choc pétrolier de 1973.

CHOC

PÉTROLIER,

DOLLAR,

PARTAGE DE LA

VALEUR AJOUTÉE,

DIVIDENDES,

INFLATION

3. **LA CRISE DE 1973 : PRIORITÉ À LA LUTTE CONTRE L'INFLATION**

LE DÉBUT DE LA FIN DE L'EXPANSION

Les années 1960 avaient fait naître le mirage de la « fin des crises ». L'expansion paraissait devoir être sans fin, aidée au besoin par les dépenses publiques. Mais la fin de l'expansion couvrait dès la fin des années 1960 : les gains de productivité montraient des signes de ralentissement. Les raisons exactes de ce soudain tassement de la productivité font toujours débat au sein des économistes, mais on peut en citer au moins trois.

Tout d'abord, les consommateurs se sont de plus en plus tournés vers des services, domaine où les gains de productivité sont faibles, voire nuls, surtout lorsqu'il s'agit de s'occuper des personnes : les coiffeurs ne coupent pas les cheveux de plus en plus vite, les professeurs n'enseignent pas de plus en plus vite, etc. Certes, des gains très élevés de productivité ont été effectués dans certains services, grâce à l'informatisation ; mais, d'une façon générale, l'augmentation de la part des services dans l'activité a eu pour conséquence de ralentir les gains de productivité.

De plus, les activités industrielles ont connu elles aussi un ralentissement de la productivité à mesure que les entreprises ont diversifié leur production pour répondre aux exigences croissantes des clients, qui ne souhaitaient plus posséder la même machine à laver ou la même voiture. Or produire des objets personnalisés coûte plus cher que de produire en très grand nombre un objet identique : là aussi, l'effet est négatif sur les gains de productivité.

Enfin, le fordisme a été touché en son cœur par le refus du travail à la chaîne : de nombreux ouvriers ont rejeté les emplois abrutissants et ont revendiqué plus d'autonomie et d'épanouissement au travail, étant rejoints par les étudiants qui refusaient le monde matérialiste et rigide qu'on leur proposait.

C'est ainsi qu'à partir de 1967 aux États-Unis, et un peu après partout ailleurs, les gains de productivité ont montré des signes d'essoufflement. Le coup de grâce allait venir du choc pétrolier, lui-même conséquence du dérèglement des marchés des monnaies.

L'EFFONDREMENT DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Si la crise de 1973 fut indéniablement une crise pétrolière, elle fut d'abord une crise monétaire. C'est en effet l'effondrement progressif à partir de 1971 du système mis en place lors de la conférence de Bretton Woods aux États-Unis, en 1944, qui a posé les prémices de la crise.

Les Trente Glorieuses s'étaient déroulées dans un extraordinaire moment de calme monétaire, les Alliés souhaitant assurer le développement des échanges. Or le commerce international repose sur cette spécificité que lorsque l'on souhaite acheter (importer) une voiture américaine, il faut d'abord acheter des dollars. En effet, le constructeur américain a besoin de dollars pour payer ses salariés, ses impôts ou ses fournisseurs. L'importateur français devait donc échanger (vendre) ses francs contre des dollars pour pouvoir acheter le véhicule. Le problème est que le cours du dollar (ou du franc) était susceptible de varier très fortement : du jour au lendemain, le prix de la voiture pour

l'acheteur français pouvait augmenter de 10 % ou 20 % – alors que le prix en dollars de la voiture aux États-Unis demeurerait inchangé.

Il est donc essentiel, pour faciliter les échanges, que les taux de change soient stables, c'est-à-dire qu'un dollar vaille toujours le même nombre de francs. C'est ce qu'avait prévu le système de Bretton Woods, qui avait instauré un système de « taux de change fixes » : en temps normal, la valeur en francs du dollar ne changeait pas.

Bien sûr, il existait des cas dans lesquels il fallait changer la « parité » entre les monnaies. Si les importations de la France étaient supérieures à ses exportations, sa monnaie était plus vendue (par les Français pour les importations) qu'achetée (par les importateurs étrangers pour les exportations). Il fallait alors procéder à une dévaluation, c'est-à-dire qu'il faudrait désormais verser plus de francs pour acheter un dollar ou un Deutsche Mark. À l'inverse, un pays connaissant un excédent commercial – comme l'Allemagne – voyait la valeur de sa monnaie s'apprécier : avec un Deutsche Mark, on pouvait acheter plus de dollars.

Le système fonctionna très bien, la stabilité des monnaies favorisant le développement des échanges. Mais des doutes commencèrent à s'accumuler au cours des années 1960 sur les États-Unis. En effet, la guerre du Viêt Nam (1954-1975) et le projet de « Grande Société » lancé par le président Johnson en 1964 visant à réduire la pauvreté et les inégalités raciales furent la source d'un important déficit budgétaire aux États-Unis. Cumulés au déficit commercial du pays apparu en 1971, ces éléments jetèrent un doute sur la valeur du dollar.

Or le dollar possédait la caractéristique unique d'être convertible en or : lorsqu'une entreprise française exportait aux États-Unis, la Banque de France pouvait ensuite échanger les dollars ainsi gagnés contre des lingots d'or détenus à Fort Knox. La France ne se priva pas de recourir à ce mécanisme, Charles de Gaulle étant choqué de ce que les États-Unis paient leurs importations « avec des dollars qu'il ne tenait qu'à eux d'émettre ». S'opposant à ce que les réserves d'or détenues à Fort Knox conti-

nuent de fondre, le président Richard Nixon annonça, le 15 août 1971, un changement fondamental : le dollar ne serait désormais plus convertible en or (et sa valeur serait diminuée de 8 %).

Cet effritement progressif de la valeur du dollar sera directement à l'origine du choc pétrolier de 1973, les pays producteurs refusant que leurs recettes diminuent avec le cours du dollar, monnaie dans laquelle le pétrole était facturé. De cette décision allait naître la « spirale prix-salaires ».

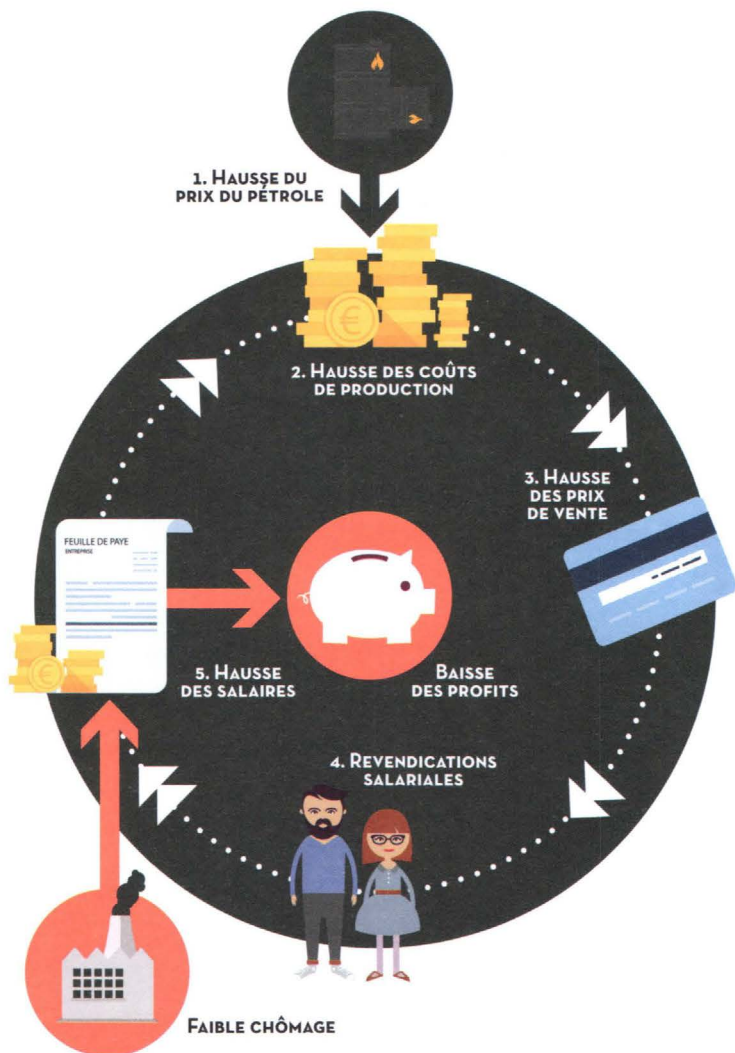
DU CHOC PÉTROLIER À LA SPIRALE PRIX-SALAIRES

Réagissant à l'aide américaine apportée à Israël lors de la guerre du Kippour, les pays arabes membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) décidèrent, le 16 octobre 1973, de suspendre leurs exportations vers les pays accusés de soutenir Israël (les États-Unis et l'Europe occidentale). Si l'embargo ne fut ni total ni définitif, il conduisit néanmoins à une forte hausse du prix du pétrole, qui tripla entre 1973 et 1974.

Le pétrole et ses dérivés étant utilisés dans de nombreux processus productifs, cette hausse des coûts de production se répercuta dans l'ensemble de l'économie : les entreprises accroissant leurs prix, le pouvoir d'achat des consommateurs fut diminué, ce qui les conduisit, comme travailleurs, à demander que leur salaire suive la hausse des prix. Ces revendications allaient aboutir, en raison notamment de la relative faiblesse du chômage et de la force des syndicats – même si ces éléments devaient rapidement s'éroder au cours des années 1970.

Mais ces salaires en hausse représentaient un coût supplémentaire pour les entreprises, qui allaient à nouveau accroître leur prix de vente afin de préserver leurs profits, suscitant... une nouvelle réaction des salariés demandant de nouvelles hausses de salaires. C'est ainsi que s'est mise en place la « spirale inflationniste » dans laquelle les salaires essaient désespérément de rattraper les prix, eux-mêmes poussés à la hausse... par les salaires !

LA SPIRALE INFLATIONNISTE



Les années 1970 furent donc une époque de transition entre la forte croissance des années 1960 et la croissance plus lente qui suivit. Au moment du choc pétrolier, les travailleurs et leurs syndicats ont souhaité maintenir leurs gains de pouvoir d'achat. Mais les hausses de salaires auraient dû s'aligner sur les gains de productivité, désormais plus faibles. Le refus – momentané – de cette situation conduisit les syndicats à obtenir des hausses de salaires totaux supérieures aux gains de productivité, la part du gâteau revenant aux salariés s'accroissait.

On rappelle que la « valeur ajoutée » se partage entre « salaires totaux » et « profits ». Après une période relativement stable de ce partage au cours des années 1960, on observe une « bosse » au cours des années 1970 : durant quelques années, le partage des richesses a été nettement en faveur des travailleurs. (Schéma ci-contre).

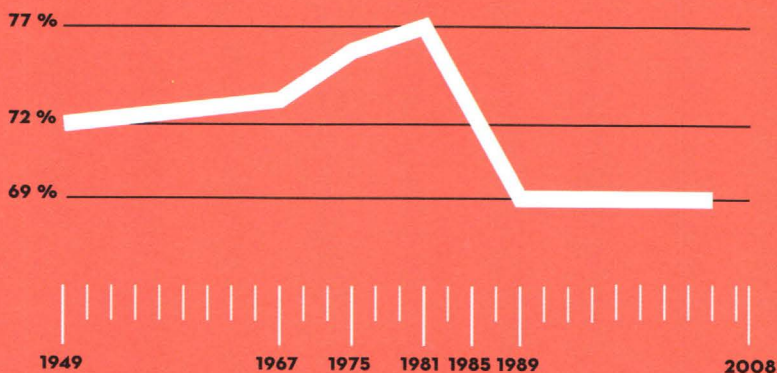
Puis la part qui revient aux travailleurs s'effondre à partir de 1982 pour se stabiliser à partir de 1989 à un niveau inférieur de 3 points environ à celui qui était le sien dans les années 1950 et 1960 (elle passa de 72 % de la valeur ajoutée à 69 %). (Il existe diverses estimations de la baisse de la part du salaire total dans la valeur ajoutée. Nous retenons ici la valeur de 3 points de PIB proposée par Jean Gadrey, qui nous semble la plus solidement établie ; voir les références pour ce chapitre.)

Or 3 % du PIB, ce sont environ 60 milliards d'euros, soit 2 300 euros par travailleur (il y a environ 26 millions de travailleurs en France). Une remontée de la part du travail dans la valeur ajoutée permettrait ainsi une hausse des salaires nets de 1 150 euros par an (environ 100 euros par mois) ainsi qu'une hausse des cotisations sociales de 1 150 euros par travailleur, soit un gain total pour la Sécurité sociale de 30 milliards d'euros par an – une somme très supérieure au « trou de la Sécu » (évalué à 13 milliards d'euros en 2015).

Plus précisément, au sein des profits, ce sont les dividendes payés par les entreprises à leurs actionnaires qui se sont envolés. En effet, tandis qu'ils ne représentaient que 3,8 % des salaires totaux au milieu des années 1970, ils en représentent 13 % aujourd'hui, soit plus du triple. Ou, pour reprendre les termes de



LA HAUSSE PUIS LA BAISSÉ DE LA PART DU TRAVAIL DANS LA VALEUR AJOUTÉE



Michel Husson (chercheur à l'Ires), on peut dire que « un salarié travaille aujourd'hui un peu plus de six semaines pour les actionnaires, contre deux semaines il y a trente ans ».

Cette évolution s'explique par le fait que, pour le moins, les gouvernements ne se donnèrent pas pour priorité d'augmenter les salaires à cette époque. Les choses devaient en effet s'aggraver en 1979, lorsque la révolution iranienne, jointe à la guerre entre l'Iran et l'Irak, perturba l'approvisionnement en pétrole. Ce second choc pétrolier allait à nouveau pousser les prix à la hausse, l'inflation dépassant 13 % par an en France en 1980 et 1981. Maîtriser les prix était alors la priorité des priorités.

SUS À L'INFLATION !

Et pourtant, le chômage était – très – élevé, le taux de chômage passant de 2,8 % en 1973 à 10,2 % en 1985. Le taux de chômage est la part des personnes actives à la recherche d'un emploi. On appelle en effet « inactives » les personnes qui ne travaillent pas et ne souhaitent pas travailler : étudiants non travailleurs, personnes retraitées, hommes ou femmes au foyer... Les chômeurs, eux, sont des actifs. Il serait d'ailleurs plus exact de parler de « travailleurs au chômage » plutôt que de « chômeurs ».

Ainsi, en France métropolitaine en juillet 2015, il y avait selon l'INSEE, 2 850 000 chômeurs. Le nombre de personnes occupant un emploi étant de 25 500 000, la population active était de 28 350 000 (2 850 000 + 25 500 000). Le taux de chômage dépassait alors légèrement 10% (2 850 000/28 350 000).

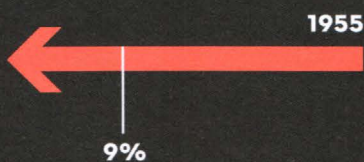
Les années 1970 ont donc été marquées par la combinaison d'une inflation et d'un chômage élevés, c'est-à-dire la « stagflation » (stagnation + inflation). Mais, d'un point de vue politique, c'est à la lutte contre l'inflation que la priorité a été donnée. Cette orientation s'explique par divers facteurs tels que la volonté de protéger les épargnants ou l'influence des économistes de l'école de Chicago, à commencer par Milton Friedman (1912-2006), lauréat du prix de la Banque de Suède (le « Nobel » d'économie) en 1976. Mais c'est aussi parce que les dangers de l'inflation sont bien réels.



LES DIVIDENDES REPRÉSENTENT
AUJOURD'HUI 13 % DES SALAIRES TOTAUX



ACTIONNAIRES



SALARIÉS

L'inflation peut en effet dégénérer en hyperinflation. Dans ce cas, la monnaie perd toute valeur : que vaudrait 1 euro si une baguette de pain coûtait 1000 euros ? À ce compte-là, mieux vaudrait disposer de richesses tangibles, comme des bijoux ou de l'or, plutôt que de détenir des billets et des pièces dont le pouvoir d'achat baisse d'heure en heure, comme cela s'est vu par exemple au Zimbabwe en 2008, année durant laquelle les prix ont été multipliés par... 230 millions.

Sans aller jusque-là, l'inflation a pour effet de réduire le pouvoir d'achat, à commencer par celui des plus défavorisés, qui ne sont pas forcément en mesure d'obtenir que leur salaire ou leurs allocations suivent le niveau des prix. De plus, l'inflation peut perturber les entreprises qui, de ce fait, peuvent remettre à plus tard leurs projets d'investissement ou placer leur épargne à l'étranger. Il semble donc logique de lutter contre l'inflation et de vouloir que les prix soient stables.

Mais les choses ne sont pas si simples, car l'inflation a également des effets bénéfiques.

LES GAGNANTS ET LES PERDANTS DE L'INFLATION

Imaginons une personne disposant d'un salaire de 1 500 francs en 1960 et devant rembourser un prêt immobilier pour 500 francs par mois. Cette personne dépense le reste de son budget – 1 000 francs – en achats courants (alimentation, vêtements...). En 1970, les prix avaient augmenté d'environ 50 %. On suppose que, grâce à l'échelle mobile des salaires, son salaire avait également augmenté de 50 % ; il était donc désormais de 2 250 francs. À cause de la hausse des prix de 50 %, cette personne devait désormais dépenser 1 500 francs pour satisfaire ses dépenses courantes. Il lui restait donc 750 francs. Or le remboursement de son emprunt n'avait pas augmenté, il était demeuré à 500 francs. Une fois ses dépenses courantes et son remboursement d'emprunt payés, la personne disposait donc en 1970 de 250 francs ($2\,250 - 1\,500 - 500$), contre... zéro en 1960. Son pouvoir d'achat s'était donc nettement accru.



INFLATION
EN FRANCE
1960/ 2014



1960



1971



1974



1979



1983



1984



1985



1986



2014



Pourquoi? Parce que les remboursements d'emprunt restaient fixes quand tout le reste – y compris son salaire – augmentait. La part de ces remboursements dans son budget a donc baissé. Merci l'inflation!

Cette dernière est donc loin de ne causer que des maux : elle a aussi permis à des centaines de milliers de ménages d'accéder à la propriété. C'est là la magie de l'inflation qui, en réduisant le poids des dettes par rapport au revenu, accroît le niveau de vie des emprunteurs. Mais pour obtenir ce résultat, deux fortes conditions doivent être remplies : tout d'abord, il faut que le taux d'intérêt du prêt soit inférieur au taux d'inflation ; ensuite, les salaires doivent suivre le rythme de l'inflation. Si ces deux conditions sont respectées, l'inflation « allège les dettes ».

Or qui sont les acteurs endettés dans l'économie? Les ménages, avec leurs prêts immobiliers et leurs crédits ; l'État ; les entreprises, qui recourent à l'emprunt pour financer leurs investissements ou leurs dépenses courantes. Autrement dit, la plupart des acteurs de l'économie sont endettés... sauf les banques, qui sont les grandes perdantes dans l'exemple précédent : en effet, en cas d'inflation, les 500 francs versés chaque mois par la personne ne couvriront qu'une part toujours plus faible des salaires des employés de la banque, qui augmentent, précisément à cause de l'inflation. De plus, les épargnants voient la valeur de leur épargne fondre avec la hausse des prix : pour eux, l'inflation est une perte de pouvoir d'achat, et ils vont demander aux élus de les en protéger.

Conclusion : l'inflation avantage les débiteurs et elle désavantage les créiteurs. Lutter contre l'inflation, c'est donc agir en faveur des prêteurs, au détriment des emprunteurs. Mais cette conclusion n'est valable que tant que les prêteurs ne réagissent pas. Or ils peuvent le faire, par exemple en accordant des prêts dont les taux d'intérêt suivent la hausse des prix : dans ce cas, le gain apporté au prêteur par l'inflation disparaît.

L'inflation a donc des conséquences à la fois sur le fonctionnement de l'économie et sur la répartition des revenus, faisant des gagnants et des perdants. Mais le régime mis en place pour la contrer durant les années 1970 est toujours en vigueur.

LA CRISE DE 1974 N'EST PAS FINIE

La crise pétrolière de 1974 est le signe que les prédictions du Club de Rome étaient fondées : l'Occident se développait à un rythme insoutenable et il était temps de prendre en compte la rareté des matières premières. Mais cette crise allait aussi mettre fin au consensus intellectuel hérité des années 1930 et de la Libération : l'ennemi numéro un n'était plus le chômage, mais l'inflation.

Or la lutte contre l'inflation pouvait s'avérer être l'ennemi de l'emploi, lorsque les Banques centrales décidaient de rendre le crédit plus rare et plus cher – comme nous allons le voir dans le prochain chapitre. Plus fondamentalement, la lutte contre la hausse des prix était une garantie donnée aux créanciers sur la valeur de leurs créances, indépendamment du niveau de l'activité. La croissance n'était plus la priorité, et une nouvelle étape du capitalisme allait s'ouvrir, celle du « capitalisme actionnarial ».

**TAUX
D'INTÉRÊT,
DETTE,
VIEILLISSEMENT,
NOUVELLES
TECHNOLOGIES,
LIBRE
CIRCULATION
DES CAPITAUX,
BOURSE,
CRISES**

4.

LE CAPITALISME ACTIONNARIAL : PRIORITÉ À LA FINANCE

SA MAJESTÉ LE TAUX D'INTÉRÊT

Nous l'avons vu, les banques peuvent accorder des prêts sans qu'elles aient besoin de disposer de toutes les liquidités correspondantes dans leurs coffres. Mais elles doivent posséder une (petite) partie des sommes qu'elles prêtent sous forme de pièces et de billets. Ces « liquidités », elles se les procurent auprès de la Banque centrale européenne (BCE), qui, elle, a le pouvoir unique d'imprimer autant de billets qu'elle veut. C'est la BCE qui « crée » les euros, à partir de rien (même si elle dispose dans ses coffres de réserves d'or et de devises).

La BCE demande alors aux banques commerciales (Société générale, Crédit coopératif...) de lui verser des intérêts. Le taux d'intérêt de la BCE est donc un coût pour les banques, auquel elles vont ajouter leurs frais de personnel, de gestion, leurs profits pour déterminer le taux d'intérêt auquel elles vont prêter à leurs clients (par exemple 4 % par an si le taux d'intérêt de la BCE est de 2 %).

Ce qui est remarquable, c'est que la BCE décide souverainement si le taux d'intérêt qu'elle demande aux banques de verser est de 1 % ou de 10 % par an. Si la BCE fixe son taux d'intérêt à un niveau très bas, les banques pourront proposer des crédits attractifs aux ménages et aux entreprises. Si, à l'inverse, la BCE souhaite limiter le nombre de crédits distribués dans l'économie, elle va accroître son taux d'intérêt.

Or les crédits sont au cœur de l'activité économique : pourquoi vouloir empêcher les ménages d'emprunter, ou les entreprises d'investir ? Certes, limiter les crédits peut éviter les situations de surendettement, mais pour cela il vaut mieux imposer des critères stricts d'octroi de prêts. En réalité, si la BCE ou les banques centrales veulent réduire le montant des prêts, c'est, toujours et encore, parce qu'elles craignent l'inflation.

Nous avons en effet vu que tout prêt impliquait une création de monnaie. Si les banques accordent de nombreux prêts, ménages et entreprises auront à leur disposition d'importantes sommes d'argent et ne seront pas très regardants sur les prix. De ce fait, les vendeurs seront en mesure d'augmenter leurs prix, ce qui créera de l'inflation. Enfin, ces mécanismes seront alimentés par les anticipations des acteurs économiques : plus l'inflation est forte, plus chacun essaie de s'en prémunir en augmentant ses prix, ce qui renforce l'inflation... À l'inverse, lorsque les taux d'intérêt sont élevés, les crédits sont découragés, la quantité d'argent en circulation dans l'économie stagne, les acheteurs cherchent à réduire leurs dépenses, les prix n'augmentent pas, l'inflation est maîtrisée. Fixer le niveau du taux d'intérêt c'est, pour la BCE, fixer indirectement le niveau de l'inflation.

Nommé en 1979 à la tête de la Banque centrale des États-Unis (la Federal Reserve), Paul Volcker décidera de briser l'inflation au moyen de taux d'intérêt très élevés, allant jusqu'au montant astronomique de 15 % par an. Cette politique permettra une baisse forte et rapide de l'inflation aux États-Unis, mais elle plongera également le pays dans une profonde récession : en effet, assécher le crédit, c'est limiter la consommation des ménages et nuire à l'investissement des entreprises. Si les politiques de

hauts taux d'intérêt sont efficaces contre l'inflation, elles ont également pour conséquence d'accroître le chômage. Et on peut même ajouter que cette hausse du chômage, qui freine les hausses de salaires, facilite d'autant la maîtrise de l'inflation...

Ainsi, la baisse des prix a été rapidement obtenue : dès le milieu des années 1980, elle n'était plus qu'un mauvais souvenir, les prix s'accroissant sagement de 2 % à 3 % par an. L'inflation était vaincue. Allait-on alors enfin s'attaquer au chômage ?

Malheureusement non, car les déséquilibres des années 1970 ont été le point de départ de la reconquête du pouvoir économique par la finance, qui allait imposer des critères de rentabilité élevés aux entreprises et limiter les marges de manœuvre des États, deux évolutions défavorables à l'emploi. Plus précisément, le pouvoir actuel de la finance puise à trois sources principales : l'effondrement du système monétaire international, la montée des dettes publiques et le vieillissement de la population.

LES TROIS CRISES : MONNAIES, DETTES PUBLIQUES ET VIEILLISSEMENT

L'arrivée de Paul Volcker en 1979 à la tête de la Banque centrale des États-Unis marque le début d'une nouvelle période, celle du « capitalisme actionnarial ». Ce système, dans lequel nous sommes toujours, se caractérise par trois éléments fondamentaux : la mondialisation des échanges de biens et de services ; la libre circulation des capitaux à l'échelle planétaire ; et l'utilisation massive des technologies de l'information et de la communication.

Le capitalisme actionnarial est d'abord né de l'effondrement du système monétaire international, qui ne s'est pas remis des difficultés de l'économie américaine, les taux de change fixes étant définitivement abandonnés en 1976. Depuis cette date, le cours de chaque monnaie varie chaque jour : il est impossible de savoir ce que l'euro vaudra en dollars demain. Pour les entreprises et les acteurs financiers, cette volatilité du cours des monnaies est synonyme de risques de pertes, ce qui a fortement alimenté le développement d'instruments financiers afin de s'en prémunir.

La deuxième crise fut celle de la dette. La hausse des taux d'intérêt américains décidée en 1979 affecta en effet tous les emprunteurs en dollars, parmi lesquels figuraient de nombreux pays d'Amérique latine qui s'étaient lourdement endettés en dollars et qui se sont soudainement retrouvés devoir verser beaucoup plus d'argent que précédemment. Le Mexique fut le premier pays à céder, déclarant en 1982 ne plus pouvoir rembourser sa dette et ouvrant par là le long chapitre de la dette des pays du tiers-monde, qui n'a toujours pas été résolu.

La crise de la dette frappa également les pays du Nord, confrontés à la récession et à la hausse des taux d'intérêt, qui ont poussé à la hausse les déficits publics. Ainsi, en France, le ministre des finances Pierre Bérégovoy libéralisa la place de Paris au milieu des années 1980 afin d'attirer l'épargne que les habitants de la planète confient à leurs banques, compagnies d'assurances ou fonds de pension. La hausse de la dette publique fut donc un autre élément de développement des marchés financiers.

Enfin, la troisième « crise » fut démographique, avec le vieillissement de la population. Or le patrimoine augmente fortement avec l'âge : ainsi, en 2010, le patrimoine moyen des ménages de moins de 30 ans était de 30 000 euros, contre 350 000 pour les ménages dont l'âge de la personne de référence était compris entre 60 et 69 ans. Le vieillissement de la population a donc alimenté la constitution d'une épargne importante, que les personnes ont souhaité « placer ». On en arrive par ailleurs à la situation surprenante dans laquelle des retraités, dont l'épargne est placée dans des fonds de pension, font indirectement pression sur des salariés afin que ceux-ci leur versent des dividendes élevés : à la lutte des classes entre capital et travail s'ajoute la lutte des âges entre actifs et retraités !

Au total, les marchés financiers furent portés par les vents du démantèlement du système de Bretton Woods, de l'endettement généralisé et du vieillissement. Ils allaient connaître un développement sans précédent grâce à la libéralisation des mouvements des capitaux.

LE LIBRE MOUVEMENT DES CAPITAUX

Cause principale de la crise de 1929, la finance avait été sérieusement régulée, si ce n'est « réprimée », au cours des décennies suivantes. Ainsi, aux États-Unis, la loi bancaire de 1933, connue sous le nom de Glass-Steagall Act, avait imposé une stricte séparation entre les banques prêtant aux entreprises et aux particuliers (dites « banques de dépôt ») et les banques plaçant les liquidités de leurs riches clients – particuliers et entreprises – sur les marchés financiers (« banques d'affaires »). Grâce à cette séparation, seuls les clients des banques d'affaires perdaient leur argent en cas de faillite. À l'inverse, lorsque la banque est également une banque de dépôt, l'État est obligé d'intervenir pour protéger l'épargne des ménages et des entreprises, comme ce fut le cas en 2008, suite à la suppression en 1999 par Bill Clinton du Glass-Steagall Act.

De multiples autres restrictions existaient, telles que la limitation des activités que pouvaient mener les banques, les multiples règles régissant toute transaction à la Bourse, les montants de prêts maximum que les banques pouvaient accorder, etc. Ce sont l'ensemble de ces contraintes qui ont été démantelées au cours des années 1980, la réforme la plus importante étant l'instauration de la « liberté de mouvement des capitaux », intervenue en France en 1989 et imposée à tous les pays candidats à l'euro. Grâce à elle, tout investisseur peut acheter et vendre autant d'euros qu'il le souhaite, sans aucune limite fixée par les États.

Cette liberté a été instaurée car elle incite les investisseurs internationaux à acheter la dette publique des États membres, à acquérir les actions ou obligations émises par les entreprises européennes, ou à construire de nouvelles usines en Europe. En effet, dans tous ces cas, l'absence de contrôle des mouvements de capitaux leur garantit qu'ils pourront facilement rapatrier leurs fonds si besoin.

Mais c'est cette même liberté qui facilite les délocalisations, les placements dans les paradis fiscaux et, plus généralement, le développement d'une finance souterraine liée à la criminalité et aux réseaux mafieux. De plus, la liberté de mouvement des

capitaux alimente l'instabilité, comme lorsque les investisseurs revendent tous les titres financiers qu'ils détiennent dans un pays et qu'ils le quittent brutalement, ou, au contraire, lorsque de soudains afflux de capitaux déstabilisent un pays en alimentant la spéculation.

D'une façon générale, la liberté de mouvement des capitaux accroît le pouvoir de la finance sur les États, car elle leur donne la possibilité de menacer de quitter le pays concerné s'il ne mène pas les politiques jugées les plus favorables aux profits des entreprises. C'est pour cela que le grand économiste anglais John Maynard Keynes estimait que le principal mérite du plan mis en place à Bretton Woods en 1944, auquel il avait contribué, était de créer le « droit explicite pour les États de contrôler tous les mouvements de capitaux ».

Cependant, la « liberté » des mouvements de capitaux est devenue un principe auquel de nombreux pays adhèrent – mais pas tous, comme le montrent les contre-exemples de Chypre, de la Corée du sud, de l'Inde ou de la Chine. Elle fait partie de la liste des principes établis en 1989 par l'économiste John Williamson et devenue célèbre sous le nom de « Consensus de Washington ». Parmi elles figurent la réduction des impôts et des dépenses publiques, l'ouverture du commerce extérieur, la déréglementation des marchés et la privatisation des entreprises publiques, ainsi que la protection de la propriété privée. Alors que cette liste dressait les conditions qu'un pays pauvre (notamment d'Amérique latine) devait respecter afin de recevoir l'aide des États-Unis, on peut voir qu'elle correspond à la politique menée dans les pays riches, en particulier dans l'Union européenne.

Aujourd'hui, la liberté totale de mouvement de capitaux demeure un impératif au sein de l'Union européenne, et ce même si le Fonds monétaire international (FMI) reconnaît désormais que les contrôles des mouvements de capitaux peuvent être utiles lors des crises, comme ce fut le cas pour la Malaisie en 1997 ou pour l'Islande et Chypre plus récemment. Il est en effet parfois nécessaire d'entraver le fonctionnement des marchés boursiers pour préserver l'économie.

LA BOURSE OU LA VIE ?

Les Bourses ont été créées pour permettre à ceux qui ont besoin d'argent – les entreprises – de rencontrer ceux qui en ont – les individus. On appelle « capital » la richesse dont dispose une entreprise. Ce capital est divisé en petites parties, les « actions » : détenir une action d'une entreprise, c'est en être copropriétaire avec les autres actionnaires. En particulier, les actionnaires disposent de droits de vote proportionnels au nombre d'actions qu'ils détiennent (« une action, une voix ») lors du conseil d'administration de l'entreprise au cours duquel les grandes décisions sont prises. Pour les remercier d'avoir contribué à leur développement, les entreprises peuvent verser chaque année une somme aux actionnaires, appelée « dividende ».

Or, comme l'ont montré cinq économistes emmenés par Laurent Cordonnier (université Lille-I), les entreprises reversent actuellement 80 % de leurs profits disponibles à leurs actionnaires ! C'est plus du double de ce qu'elles consacrent à leurs investissements nets (ceux qui permettent d'accroître et d'améliorer le capital productif). On comprend que le circuit ne peut pas bien fonctionner si les entreprises consacrent deux fois plus d'argent à leurs actionnaires qu'à l'amélioration de leur outil de production.

Lorsqu'une entreprise a besoin de se développer, elle peut « émettre des actions » : l'argent ainsi récolté lui permettra d'investir. Mais ce n'est que lorsque de nouvelles actions sont créées que l'entreprise reçoit de l'argent. La Bourse est en effet un gigantesque marché d'occasion où les propriétaires d'actions peuvent les revendre sans que l'entreprise ne perçoive rien. C'est notamment le cas des spéculateurs qui achètent une action dans l'espoir de la revendre à un cours plus élevé plus tard.

La Bourse ne contribue donc que de manière très marginale au financement des entreprises qui, lorsqu'elles ont besoin d'investir, utilisent en priorité l'argent qu'elles possèdent (on parle « d'autofinancement »), puis le crédit bancaire – la Bourse ne finance qu'une toute petite part des investissements (moins de 10 %). Mais cela n'empêche pas que, selon une étude récente de l'Institut des politiques publiques, les institutions financières représentent une

part quatre fois plus grande du PIB des principaux pays européens aujourd'hui qu'en 1950 (8 % contre 2 %).

Du fait de sa taille, la Bourse dispose d'une forte capacité à influencer les décisions des entreprises ou des États, dans le sens de résultats à très court terme, pour ne pas dire immédiats. Ainsi, Michael Dell, le fondateur du fabricant d'ordinateurs Dell, a-t-il racheté toutes les actions de son entreprise en 2013 afin de pouvoir mener la stratégie qu'il souhaitait, indépendamment des marchés. Échapper à la Bourse, c'est aussi éviter de voir la valeur de son entreprise varier sans raison du jour au lendemain. Les comportements moutonniers et spéculatifs ont en effet pour conséquence de conduire à des variations erratiques des cours, alors que la Bourse est censée être « le » lieu de l'évaluation des entreprises, celui qui détermine leur « vraie » valeur. Au lieu de cela, elle ressemble davantage à un casino où tout est possible, l'excès de confiance comme le catastrophisme sans fondement.

Mais la Bourse conserve de nombreux avantages pour les entreprises : introduire son entreprise en Bourse permet à l'entreprise de se faire connaître, d'accroître sa taille et de rémunérer ses cadres dirigeants en leur distribuant des actions. De plus, cette perspective permet de solliciter des investisseurs lors de la création de l'entreprise qui auront l'espoir de revendre leurs actions (non encore cotées) au moment de l'introduction en Bourse afin de réaliser une plus-value.

Surtout, la Bourse va se révéler utile lorsque les banques s'avèrent réticentes à financer des projets très risqués – mais qui peuvent se révéler très rémunérateurs. Ce fut notamment le cas dans le secteur d'Internet : difficile d'imaginer le succès de Facebook, Google, Amazon ou Apple sans le recours aux marchés. Ainsi Google a-t-il pu financer la numérisation des fonds d'archives de prestigieuses universités (Harvard, Stanford, Oxford...) grâce à sa levée de fonds de plus de 4 milliards de dollars en 2005.

Cependant, il ne faut pas penser que seule la Bourse serait au service de l'innovation : les prêts bancaires classiques – éventuellement publics – peuvent tout aussi bien jouer ce rôle. De plus, la Bourse peut parfois freiner l'innovation, lorsque les actionnaires

demandent des résultats immédiats, ce qui empêche l'entreprise de développer des projets à long terme à la rentabilité éventuellement supérieure.

Surtout, le développement de la Bourse conduit à une explosion des inégalités et de l'instabilité économique.

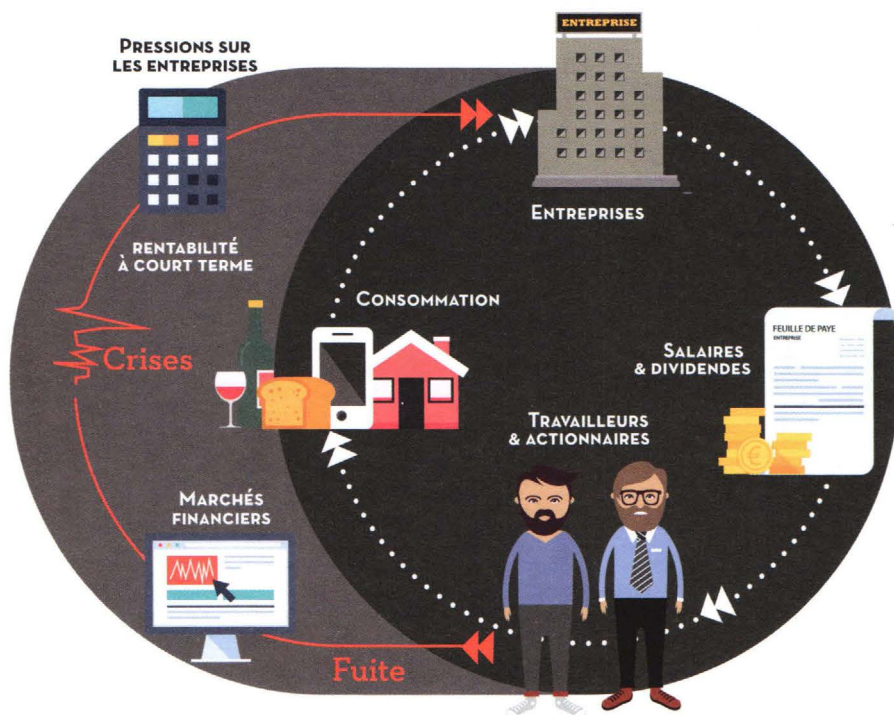
UN SYSTÈME INÉGALITAIRE ET DANGEREUX

La période du fordisme avait été caractérisée par une extraordinaire stabilité permise, entre autres, par une forte régulation de la finance. Depuis les années 1970, le schéma est inverse : la finance est de plus en plus libre et... les crises se multiplient, la croissance est faible. Ainsi, comme le montre Christian Chavagneux (*Alternatives économiques*) dans son livre, plus de finance dérégulée, c'est moins de croissance et plus de crises.

En effet, la pression des actionnaires réduit la part qui revient aux salariés : il y a ainsi une « fuite » dans le circuit entre les revenus versés par les entreprises (salaires totaux et dividendes) et ceux qui leur reviennent (consommation des ménages).

Certes, cette perte de demande pourrait être compensée par les dépenses des actionnaires. Mais ceux-ci placent majoritairement leurs revenus sur les marchés financiers, où ils circulent sans fin. La finance réduit donc la demande adressée aux entreprises, qui n'ont alors plus de raison d'investir. Et, en effet, on constate que, dans l'Union européenne, le taux d'investissement stagne voire diminue depuis les années 1970, ce qui limite la croissance et aggrave le chômage. De plus, la pression des actionnaires limite encore les montants versés aux salariés, ce qui réduit d'autant la demande.

De plus, le développement de la finance pousse à l'endettement, comme ce fut le cas notamment aux États-Unis et en Espagne avec les prêts immobiliers. Des outils financiers « sophistiqués » ayant fait croire qu'il était possible de faire disparaître le risque lié à tout prêt, les banques se sont mises à prêter les yeux fermés, créant une gigantesque bulle d'endettement qui a explosé lorsque les ménages n'ont plus été capables de rembourser. La Bourse pousse



LES FUITES DANS LE CIRCUIT DU CAPITALISME ACTIONNARIAL

d'ailleurs l'ensemble des acteurs à adopter des comportements risqués, du petit actionnaire qui spéculé aux grandes banques qui investissent dans des « instruments financiers » dont la complexité leur échappe, et qui peuvent ainsi se retrouver en grande difficulté lorsqu'elles perdent leurs paris, ce qui nécessite l'intervention des pouvoirs publics pour les sauver. Si l'on reprend le schéma des pages 24-25, on constate alors que c'est le cœur du circuit qui est touché, et la croissance qui s'effondre.

Enfin, les rémunérations des personnes travaillant dans la finance sont sans commune mesure avec celles des autres salariés. Si l'on ajoute à cela les gains boursiers des cadres dirigeants des grandes entreprises de tous secteurs, on constate que la Bourse est une puissante machine à creuser les inégalités entre salariés, ce qui vient s'ajouter à l'inégalité déjà relevée entre

actionnaires et salariés. Or les personnes les plus fortunées ne dépensent qu'une petite partie de leurs revenus, ce qui crée une seconde fuite dans le circuit. Une société très inégale est donc une société où la consommation est plus faible que dans une société de même niveau de richesse mais moins inégalitaire ; c'est donc une société de faible niveau d'activité.

Deux situations polaires se rencontrent alors, soit celle du fort chômage (comme en Europe), soit celle des nombreux petits boulots et des travailleurs pauvres (comme aux États-Unis), même si l'évolution récente est celle d'une combinaison de chômage élevé et de taux de pauvreté en hausse. Dans tous les cas, le capitalisme actionnarial s'avère un système économique inégalitaire et instable – car marqué par les crises – et à l'origine de nombreux déséquilibres.

DE LA CRISE AU CHÔMAGE ET À LA DETTE

Nous voici arrivés au terme de la deuxième partie de cet ouvrage. Nous avons d'abord vu comment fonctionne le circuit économique, ce qui nous a permis d'établir les relations économiques fondamentales, à commencer par celles mettant en relation la production et la distribution de richesses.

Nous avons ainsi compris pourquoi les Trente Glorieuses ont été une période de plein-emploi et pourquoi cette période a pris fin. Le circuit a aussi constitué une base pour étudier la crise de 1973 et les évolutions du partage de la valeur ajoutée, ainsi que les nombreux déséquilibres qui sont nés durant cette période. Enfin, c'est le circuit qui nous permet de comprendre en quoi le capitalisme actionnarial est caractérisé par de multiples fuites qui le rendent instable.

En particulier, le capitalisme actionnarial est marqué par un chômage endémique. En France, le taux de chômage n'est jamais descendu en dessous de 8 % depuis 1982, et il a souvent été proche de 10 %. Il convient donc de commencer notre troisième partie par l'analyse du problème majeur de l'économie et de la société française aujourd'hui, c'est-à-dire le manque d'emplois disponibles.

MODÉRATION

SALARIALE,

RÉFORMES

STRUCTURELLES,

POLITIQUES

KEYNÉSIENNES,

RÉGULATION

DE LA FINANCE,

RÉDUCTION

DU TEMPS

DE TRAVAIL

5. LE CHÔMAGE : UNE FATALITÉ ?

LA FATALITÉ DU CHÔMAGE

En 2015, la France métropolitaine compte environ 6 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi (toutes catégories confondues), soit environ un adulte âgé de 18 à 65 ans sur six ! Cette situation représente un gâchis humain considérable : à cause du chômage, non seulement ces personnes voient leur situation matérielle se détériorer, mais elles ressentent généralement un sentiment d'échec, d'inutilité ou de perte de repères qui nuit gravement à leur santé physique et morale et à la qualité de leurs relations avec leur famille et leurs amis. Le chômage est ainsi associé à une augmentation des maladies, des divorces et des suicides. Comme l'ont montré plusieurs études, il n'est pas exagéré de dire que le chômage tue.

Pourquoi alors le système économique n'est-il pas capable de donner un emploi à chacun ? Poser la question ainsi, c'est en réalité prendre le problème à l'envers. La véritable question est en effet celle-ci : par quel miracle chacun pourrait-il avoir un emploi ? Il n'y a en effet aucune raison qu'un emploi attende chaque personne parvenue à l'âge adulte et désireuse de travailler.

Imaginons le cas d'un jeune homme devenu adulte et vivant dans un village. Autour de lui, chacun est occupé : les commerçants, artisans, fonctionnaires, banquiers... ont tous un emploi, et ils n'ont pas besoin de bras supplémentaires. Ce jeune homme se

retrouve ainsi au chômage. Il dispose d'une capacité productive, mais il ne peut l'exercer. Bien sûr, il existe des solutions : il pourrait créer sa propre activité ; ou le village pourrait se mobiliser en le faisant travailler simultanément pour différents artisans et commerçants auprès desquels il ferait de menues tâches ; ou encore, il pourrait aider ses parents dans l'entreprise familiale.

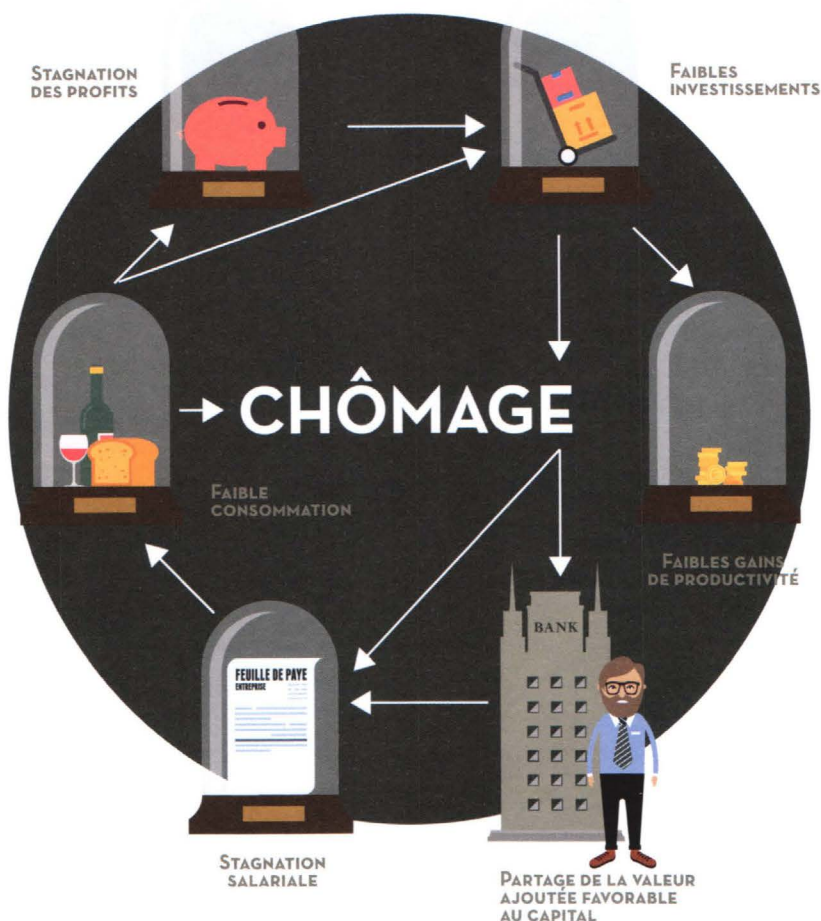
On le voit, aucune de ces solutions n'est convaincante ou aisée à mettre en œuvre pour aider la majorité des 6 millions de sans-emploi en France aujourd'hui. Mais il en existe une autre, qui a la faveur des économistes les plus influents et des principaux dirigeants politiques : réduire le coût du travail.

LE SALAIRE CONTRE L'EMPLOI ?

Nous avons vu que la crise des années 1970 avait été dans un premier temps favorable aux salariés, qui avaient réussi à capter une part croissante de la richesse nationale. Suite à cela, la rentabilité des entreprises s'était effondrée, conduisant à un mouvement de réaction inverse qui conduisit à une chute brutale de la part revenant aux salariés au cours des années 1980 – et donc à une forte hausse de la part revenant aux profits.

Cette « restauration des profits » était alors justifiée par un « théorème » énoncé par Helmut Schmidt, chancelier allemand entre 1974 et 1982, selon lequel « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Autrement dit, la « modération salariale » instaurée en Europe au début des années 1980 était le prix à payer pour l'accroissement de l'emploi et la réduction du chômage. Elle était justifiée en particulier par l'ouverture croissante des économies qui rendait impérieuse la recherche d'une plus grande « compétitivité ».

Le théorème s'est révélé inexact : la hausse attendue des investissements n'a pas eu lieu. Ce résultat s'explique par le fait que lorsque les salaires stagnent, le revenu des habitants stagne lui aussi, ce qui limite leur consommation. Or une entreprise n'investira que si elle a besoin de satisfaire de nouveaux consommateurs : pourquoi ouvrir un nouveau magasin si les



LES PROFITS D'HIER ONT FAIT... LE CHÔMAGE D'AUJOURD'HUI

ventes stagnent? Au final, la part des profits dans la richesse nationale s'est bien accrue, mais sans que cela permette la hausse attendue des investissements.

Et pourtant, la recherche de la modération salariale demeure une priorité absolue de l'Union européenne. Ainsi, le Pacte pour l'euro adopté en mars 2011 a-t-il instauré un mécanisme

de surveillance des « coûts salariaux » – y compris dans le secteur public – afin de s'assurer que la hausse du coût du travail demeure inférieure aux gains de productivité. Il n'est en revanche pas prévu de niveau plancher : pour les rédacteurs de ce texte, la baisse des salaires n'est jamais trop forte. Ils ne pensent donc pas que les salaires sont un moyen de soutenir la demande et donc l'emploi.

Les pays de l'Union européenne sont aujourd'hui dans une impasse : les revenus des consommateurs sont limités par la modération salariale ; les États ne peuvent accroître leurs dépenses à cause de leur fort endettement ; et les entreprises privées n'investissent pas assez puisque la demande est trop faible. Autrement dit, sur les quatre moteurs de la croissance, trois sont en panne. Ne reste que le dernier, les exportations : puisqu'il n'y a pas assez de clients à domicile, il faut tâcher de vendre les marchandises à l'étranger.

Mais pour cela, il faut convaincre le consommateur allemand d'acheter le produit français plutôt que ses concurrents espagnol, chinois ou américain. La meilleure façon de le faire pour un pays comme la France serait d'améliorer la qualité des produits et des services associés, d'innover... mais ces solutions sont délicates, et elles prennent du temps. Il est alors tentant de rechercher une solution simple, qui consiste à réduire les coûts de production, à commencer par le coût du travail.

La modération salariale demeure donc une priorité pour les gouvernants. Mais cette politique est vouée à l'échec : où trouver des clients en Europe si les salaires stagnent partout ? Et comment ne pas voir que ce qu'un pays gagnera avec des exportations en hausse, les autres le perdront par une réduction de leurs propres exportations ?

La modération salariale ne permettra donc pas de réduire le chômage en Europe – il se peut même fort bien qu'elle l'aggrave, en réduisant toujours plus les débouchés pour les entreprises. Mais cette politique s'accompagne d'une autre, complémentaire, qui veut créer des emplois en réduisant les « rigidités » du marché du travail.

LE DROIT DU TRAVAIL CONTRE L'EMPLOI ?

Pour les libéraux, le marché du travail présente un grave défaut : il ne fonctionne pas comme un marché. En effet, si c'était le cas, le chômage ne pourrait apparaître : à chaque fois qu'une personne se présenterait sur le marché du travail, les employeurs mettraient leurs salariés en concurrence avec elle, les forçant à accepter une réduction de leur salaire. Ainsi, il existerait toujours un niveau de salaire, éventuellement très faible, qui permettrait l'embauche de tous : certes, il y aurait de la pauvreté, mais le chômage serait inexistant.

Cependant, de multiples règles empêchent cette « libre concurrence » entre salariés et chômeurs, telles que le salaire minimum ; la présence des syndicats ; les règles relatives aux contrats de travail ; les allocations-chômage... Il convient donc, pour les libéraux, de mener des « réformes structurelles » afin de rendre le marché du travail plus concurrentiel. Ainsi, par exemple, il faut réduire le montant des allocations-chômage et rendre leur accès plus difficile, et créer un « SMIC jeune » – d'un montant inférieur au SMIC – pour faciliter l'embauche des jeunes sans expérience professionnelle.

Il est bien entendu possible de penser que ces mesures sont au détriment des salariés. Mais l'une des forces du raisonnement libéral est de s'appuyer sur des considérations de justice sociale : en effet, pour les libéraux, les garanties dont disposent les salariés en font des privilégiés par rapport aux chômeurs. Plus spécifiquement, les hommes dans la force de l'âge qui disposent d'un emploi doivent faire de la place aux jeunes, aux femmes, et aux immigrés.

Ainsi, par exemple, il faut faciliter les licenciements des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI), pour éviter la situation dans laquelle une entreprise renonce à embaucher un(e) salarié(e) de peur de ne pas pouvoir s'en séparer s'il ou elle ne donne pas satisfaction. Selon ce raisonnement, des licenciements plus faciles seraient une garantie d'embauches moins risquées (pour l'employeur) et donc plus nombreuses, donnant ainsi à chacun l'occasion de faire la preuve de ses capacités.

Il existe donc un programme de réforme libéral visant à créer un marché du travail plus fluide, plus juste – chacun a sa chance –, et plus efficace – la concurrence permettant le recrutement des personnes les plus productives et incitant chacun à donner son maximum. Théorisé par l'économiste américain Milton Friedman, il a notamment été mis en œuvre par Ronald Reagan aux États-Unis et Margaret Thatcher au Royaume-Uni durant les années 1980. Mais ces mesures, en plus de leurs effets sur la pauvreté et les inégalités, ont pour grave défaut de ne pas expliquer d'où pourraient provenir les emplois supplémentaires, ce que font en revanche les économistes keynésiens.

L'ÉTAT AU SECOURS DE L'EMPLOI

Contemporain de la grande crise des années 1930, l'économiste anglais John Maynard Keynes, membre du parti libéral, fit ce constat : dans certains cas, l'économie de marché s'autodétruit, et emporte avec elle la démocratie. En effet, la crise conduit les entreprises à licencier, ce qui réduit les revenus des salariés, qui achètent moins, ce qui contracte les ventes des entreprises, qui licencient à nouveau... Ce « cercle vicieux » sans fin fait que le circuit – dont on doit l'invention à Keynes – se contracte sans cesse sans qu'il ne soit possible d'imaginer d'issue.

Et pourtant, remarque Keynes, les crises financières ne sont pas des tsunamis ou des tremblements de terre qui ravagent tout sur leur passage. Après le krach de 1929 ou celui de 2008, les entreprises étaient toujours debout, les hommes et les femmes toujours vivants. Il « suffisait » donc d'agir au bon endroit pour faire repartir la machine économique. Cet endroit, nous dit Keynes, c'est l'État : lui seul peut s'endetter, dépenser, investir, pour préparer le futur et redonner du travail à tous.

La solution ce sont les grands travaux, par exemple pour assurer la nécessaire transition vers une économie écologique. En menant de grandes réalisations, les autorités publiques passent des commandes aux entreprises privées, qui donnent à leur tour du travail à des chômeurs, qui vont pouvoir consommer, ce qui

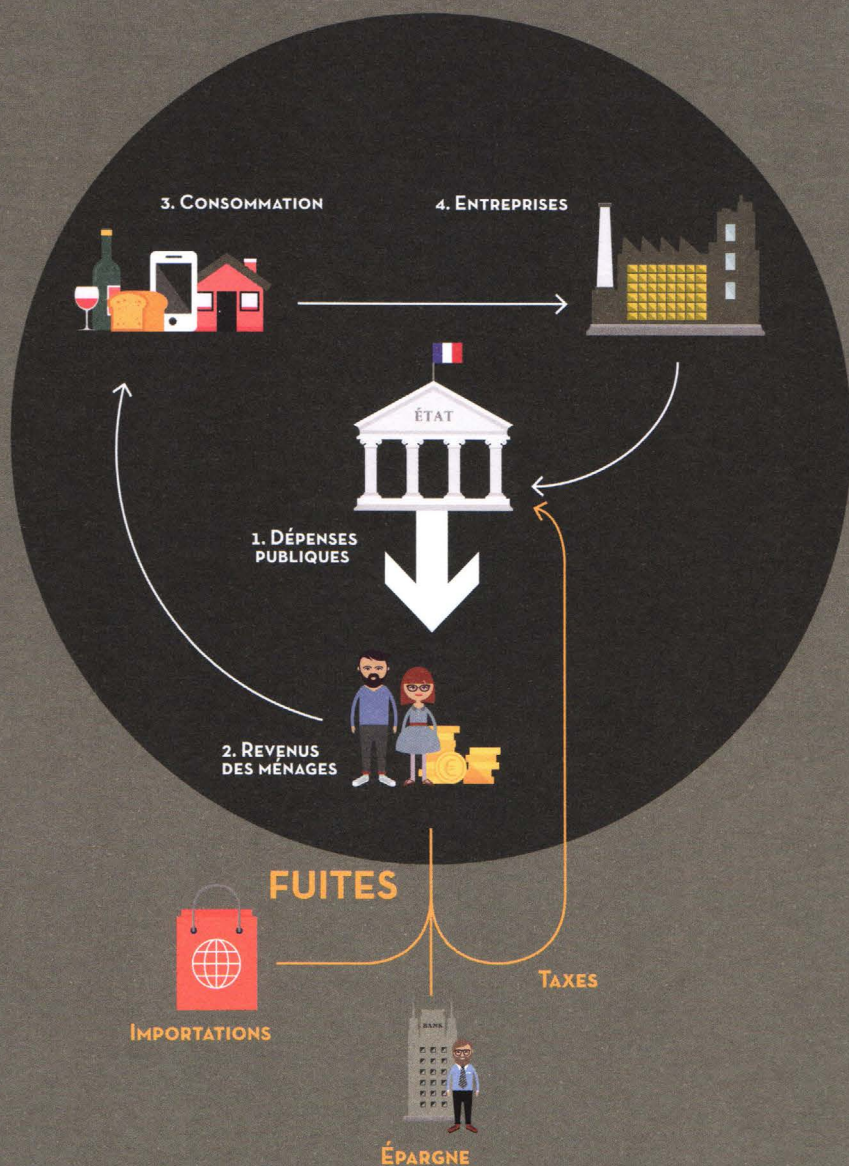
suscite une nouvelle demande, d'où de nouveaux emplois... dans un « cercle vertueux » qui fait progressivement sortir l'économie de la crise.

Certes, ces mesures ne fonctionnent pas à tous les coups. Ainsi, la relance lancée par le gouvernement de Pierre Mauroy en 1981 a-t-elle largement bénéficié aux entreprises allemandes, dont les exportations vers la France se sont envolées. Il est en effet plus difficile de mener une politique de relance dans une économie « ouverte » : au lieu de revenir vers les entreprises nationales, une partie de l'argent versé aux ménages par l'État va être dépensée sous formes d'importations, qui constituent autant de « fuites » dans le circuit national. De même, la relance échouera si les ménages épargnent leur supplément de revenus, ou si de trop fortes taxes reprennent cet argent avant qu'il ait pu être dépensé dans l'économie. Par ailleurs, il faut bien entendu que les projets publics permettent réellement à l'économie d'être plus productive ou qu'ils répondent à des besoins sociaux bien identifiés.

Enfin, argument suprême contre les politiques keynésiennes, les États sont trop endettés ! À cela les keynésiens répondent qu'un pays comme la France ne doit verser que 2 % d'intérêts à ses prêteurs lorsqu'elle emprunte aujourd'hui, un taux très inférieur au rendement de nombreux projets d'économie d'énergie. De plus, pour éviter les « fuites » du circuit au niveau national, il serait possible de mener cette politique au niveau de l'Union européenne, les pays européens étant les clients les uns des autres, et l'entité politique que constitue l'Union n'étant pas endettée et pouvant emprunter sur les marchés.

Enfin, le programme keynésien comprend un volet fiscal, qui consiste à accroître les impôts sur les personnes aux revenus les plus élevés pour le redistribuer vers les personnes aux faibles revenus. Un programme d'autant plus justifié que, comme l'ont montré Camille Landais (London School of Economics), Thomas Piketty (École d'économie de Paris) et Emmanuel Saez (université de Berkeley), les plus hauts revenus ont en réalité des taux d'imposition plus faibles que la moyenne, en raison des multiples possibilités qui leur sont offertes de déduire des sommes

LES TROIS « FUITES » LORS
DES POLITIQUES DE RELANCE :
TAXES, ÉPARGNE ET IMPORTATIONS



importantes de leur revenu imposable. Cette situation a d'ailleurs suscité l'ire du milliardaire américain Warren Buffett, choqué de constater qu'il ne payait que 17 % d'impôts sur ses revenus, quand ses employés en payaient 36 % !

Certes, de telles hausses d'impôt ont des inconvénients, comme le départ du pays de certaines personnes à très hauts revenus ou l'abandon de certains projets d'investissement. Mais ces pertes demeurent limitées, et elles sont largement compensées par le gain de consommation permis par la hausse des revenus des personnes modestes. De plus, les impôts accrus réduisent l'épargne des riches, et par là même, la spéculation financière.

Il est donc possible de lutter contre le chômage par des grands travaux et une politique fiscale. Mais ces mesures, même si elles étaient adoptées, ne suffiraient pas. Revenir au plein-emploi suppose une refonte profonde de notre système économique.

UNE NOUVELLE MAÎTRISE DE L'ÉCONOMIE

Si l'on souhaite remettre l'économie au service des hommes, la première chose à faire est de réguler à nouveau la finance, qui, par la multiplication des crises et la réduction de la part de la richesse nationale revenant aux salariés, empêche le circuit de fonctionner. Cela impliquerait, entre autres, de créer une taxe sur les transactions financières, d'interdire les produits financiers les plus dangereux, de retirer leur licence aux institutions financières possédant des filiales dans des paradis fiscaux, etc. Concernant les banques, il faudrait, par exemple, en nationaliser certaines, démanteler les « giga-banques » dont le sauvetage s'avère très coûteux pour le contribuable, et séparer les banques de dépôt des banques d'affaires.

Bien entendu, adopter de telles mesures est difficile, car les banques ne manquent pas d'arguments pour s'y opposer, à commencer par la menace de délocaliser leur activité et donc de supprimer des emplois. Mais il ne faut pas oublier que la France est un pays riche de 65 millions de consommateurs dont les grandes banques peuvent difficilement se passer. Les gouvernants ont donc un pouvoir de négociation.

Maîtriser la finance est de toute façon nécessaire, car il faut aujourd'hui réorienter les flux financiers vers la transition écologique. Or, heureuse nouvelle, il se trouve que de multiples études montrent que la transition écologique est créatrice nette d'emplois : ainsi, les emplois détruits dans l'industrie automobile seraient plus que compensés par ceux créés dans les transports en commun. De même, l'isolation des logements, l'amélioration de l'efficacité énergétique des processus de production et le recours accru aux énergies renouvelables permettraient la création de centaines de milliers d'emplois. On aboutirait ainsi selon Philippe Quirion (Cired) à la création de 630 000 emplois d'ici 2030, en se fondant sur le scénario négaWatt, qui projette de sortir du nucléaire en vingt ans tout en divisant par seize la production de gaz à effet de serre.

Nous commençons donc à disposer d'un programme à même de répondre à l'ampleur du chômage : politique de redistribution et de grands travaux ; maîtrise de la finance ; transition écologique. Afin de parvenir tout à fait au bout de nos peines, il nous faut cependant ajouter un dernier élément : la réduction du temps de travail.

QUAND LE TRAVAIL SE RÉDUIT

Il est en effet impératif de réduire le temps de travail moyen. Tout d'abord en raison d'un argument écologique : ainsi que le montre Juliet Schor (université de Boston), les personnes qui disposent de davantage de temps pour leurs loisirs ont une plus faible empreinte écologique car elles font plus de choses elles-mêmes, quand, au contraire, les personnes « surbookées » consomment des produits intensifs en ressources naturelles, comme la nourriture toute prête.

Mais surtout parce que la réduction continue du temps de travail est un fait massif : ainsi, tandis que chaque personne travaillait 2 200 heures par an en France en 1950, elle n'en travaille en moyenne plus que 1 500 aujourd'hui. Soit 4 heures par jour sur la base de 365 jours par an, contre 6 heures auparavant.

Et la France n'est pas isolée : le temps de travail annuel moyen est encore plus faible en Allemagne (1400 heures), ce qui s'explique par l'importance du temps partiel (27 % des salariés en Allemagne, contre 18 % en France).

Aujourd'hui, un partage du temps de travail *de facto* a déjà lieu entre les personnes qui disposent d'un bon emploi à temps plein, celles à qui on ne propose qu'un emploi à temps partiel et celles qui sont au chômage. Et ce partage est particulièrement déséquilibré entre les hommes et les femmes : tandis que seuls 7 % des hommes travaillent à temps partiel, c'est le cas de 30 % des femmes (qui occupent de ce fait 80 % de ces emplois).

Plutôt que de poursuivre dans cette voie, il s'agirait de mieux partager le temps de travail disponible, par exemple en créant de nouvelles formes de congés longs comme les congés sabbatiques, ou en allongeant le congé maternité ou parental. Car un fait s'impose : il n'existe pas de pays où règne un plein-emploi et où les emplois sont de bonne qualité sans partage et réduction du temps de travail.

LE REFUS DE LA FATALITÉ

Il est donc possible de réduire le chômage sans recourir à la multiplication des mauvais emplois, ou en sacrifiant des droits sociaux tels que l'assurance chômage. Certes, la voie libérale est tentante parce que facile, mais il n'y a pas de raison de renoncer à des solutions meilleures, qui nous feraient sortir de la crise actuelle par le haut en maîtrisant mieux l'économie, en donnant du travail à tous et en réduisant le temps de travail de chacun.

Mais ces pistes sont aujourd'hui négligées, tous les efforts étant portés sur la réduction de la dette de l'État. À quoi cela est-il dû ? Est-il vraiment nécessaire, ou même possible, de rembourser les dettes publiques ? C'est ce que nous allons voir dans le prochain chapitre.

ENDETTEMENT

PRIVÉ,

CRISE

IMMOBILIÈRE

ET BANCAIRE,

SAUVETAGE DES

BANQUES,

DETTE PUBLIQUE,

BAISSES D'IMPÔTS,

NICHES FISCALES

6. DE LA CRISE À LA DETTE

LA « GRANDE RÉCESSION »

Si l'on s'en tient à l'Histoire récente, trois crises se distinguent : celles de 1929, 1973, et... 2008. La crise des années 1930 est sans conteste la pire, la production industrielle mondiale s'effondrant d'un tiers. Rien de comparable avec la crise des années 1970 : si le PIB a diminué de 1 petit pourcent en France en 1975, il s'est accru de plus de 4 % dès l'année suivante, pour un gain total de plus de 20 % entre 1973 et 1980 ! On voit à quel point la « crise » des années 1970 était relative à la forte croissance qui l'avait précédée.

Aujourd'hui, les choses sont bien plus graves : sept ans après le déclenchement de la crise, la France a à peine retrouvé son niveau de production d'avant-crise. Les revenus stagnent depuis 2008, alors que la population a augmenté de plus de 2 millions de personnes dans le même temps. Dans ces conditions, le revenu disponible pour chacun ne peut que diminuer. Et c'est bien pire ailleurs, comme en Grèce, où des parts importantes de la population ont vu leurs revenus fondre de moitié, voire plus.

Comment en est-on arrivé là ? La principale cause de la crise tient dans l'effondrement de la part du revenu national revenant aux salariés dans les pays riches depuis le milieu des années 1980. Quatre facteurs principaux ont en effet sérieusement entamé le pouvoir de négociation des salariés : le chômage ; les politiques de « libéralisation » du marché du travail ; le recul des syndicats ; et la mondialisation.

Dans de telles conditions, il n'y a pas suffisamment d'acheteurs pour les biens et services produits : le circuit ne peut être « bouclé ». La récession n'est évitée que si une nouvelle source de demande est trouvée. Dans le cas des États-Unis (mais aussi en Espagne, au Royaume-Uni, en Irlande...), la solution trouvée fut le recours massif à l'endettement des ménages, qui avait atteint 100 % du PIB en 2005.

Cependant, pour pouvoir s'endetter, il faut que quelqu'un accepte de vous prêter : c'est ici que la libéralisation de la finance enclenchée par Ronald Reagan et poursuivie notamment par Bill Clinton est intervenue. Des centaines de milliers de ménages, souvent pauvres, se sont vu accorder des prêts immobiliers qu'ils n'étaient pas en mesure de rembourser, les célèbres prêts *subprimes* (littéralement « de second choix »). Pour eux, il s'agissait de bénéficier de la forte hausse des prix de l'immobilier pour accroître leur niveau de vie, ce que les revenus tirés de leur travail ne leur permettaient pas.

Les innovations financières ont joué un rôle déterminant dans la crise : afin de se débarrasser de ces mauvais prêts, les banques ont mis ensemble ces créances dans des titres vendus sur les marchés, dont le rendement pour l'acheteur était fondé sur les remboursements de prêts. Cette « titrisation » des prêts avait en outre pour avantage de permettre aux banques de ne pas immobiliser leur argent, et de pouvoir prêter à nouveau facilement. Mais elles étaient les seules (et encore!) à connaître la qualité des prêts ainsi accordés et les risques de non-remboursement qui leur étaient associés, causant une incertitude qui allait se révéler fatale lors du déclenchement de la crise.

De plus, des comportements de fraude sont venus aggraver les choses : il arrivait que des courtiers plaçant les prêts auprès des ménages remplissent pour eux les éléments personnels les concernant (revenus, garanties...) afin que leur prêt soit approuvé par la banque. Et ils dissimulaient la réalité du prêt consenti aux emprunteurs, à qui il était d'abord demandé de verser de faibles mensualités avant que celles-ci ne connaissent une forte hausse quelques années plus tard. Enfin, des dirigeants de banques ont

adopté des comportements de « risque tout » afin de maximiser leurs propres revenus, quitte à mettre en péril leur institution.

L'économie américaine des années 2000 reposait donc sur ce gigantesque pari sur l'avenir : s'endetter aujourd'hui pour être riche demain. Mais il ne pouvait être gagné, les prix de l'immobilier ne pouvant monter indéfiniment. Et, en effet, la bulle explosa, les prix se retournant à partir de 2006. Cela diffusa un sentiment de perte de richesse pour les nombreux ménages américains qui utilisaient la valeur croissante de leur habitation comme moyen afin d'obtenir de nouveaux prêts, de consommer ou de financer les études de leurs enfants. De plus, la Banque centrale des États-Unis augmenta à ce moment-là ses taux d'intérêt, accroissant les charges de remboursement des ménages. Enfin, de nombreux ménages s'avérèrent incapables de rembourser leurs prêts *subprimes*, ce qui les poussa à revendre leur habitation, faisant un peu plus plonger les prix de l'immobilier.

Tous ces éléments ralentirent l'activité aux États-Unis. Si les choses s'étaient arrêtées là, il n'y aurait jamais eu de grande crise. Mais les non-remboursements de prêts allaient infliger de lourdes pertes aux banques ce qui, joint aux « innovations financières » des dernières décennies, allait déstabiliser les marchés financiers.

LA PANIQUE SAISIT LES MARCHÉS

Les banques se retrouvèrent affectées d'une part par les non-remboursements de prêts et, d'autre part par la chute de valeur des logements dont elles se trouvaient propriétaires suite aux défaillances des emprunteurs. Des banques furent ainsi rachetées par leurs concurrents ou firent faillite. Des mesures inédites depuis des décennies firent leur retour, avec la nationalisation, partielle ou totale, de banques ou de compagnies d'assurances dans de nombreux pays européens (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, Espagne...). Cette stratégie se révéla extrêmement coûteuse : ainsi, le sauvetage de la seule banque franco-belgo-luxembourgeoise Dexia aurait, selon un rapport de

la Cour des comptes publié en juillet 2013, coûté au contribuable français environ 6,6 milliards d'euros, soit 100 euros par Français ! Au total, entre octobre 2008 et octobre 2011, la Commission européenne a approuvé environ 4 500 milliards d'euros d'aides d'État en faveur des établissements financiers, ce qui équivaut à 37 % du PIB de l'UE.

Pourquoi de telles sommes ? Pourquoi ne pas laisser les banques faire faillite, comme cela arrive tous les jours à des dizaines d'entreprises en France ? La réponse tient à la leçon des années 1930 : à ce moment-là, des centaines de banques firent faillite, conduisant à une réduction drastique du crédit et à des pertes irréparables pour les épargnants concernés. L'économie se vit coupée de son flux vital, celui de la circulation de la monnaie. De cet épisode tragique, une leçon fut tirée : quoi qu'il en soit de leurs errements passés, l'intérêt général commande de sauver certaines banques, notamment les plus grosses (elles sont dites « *too big to fail* » : trop importantes pour qu'on puisse les laisser faire faillite).

Et l'histoire récente a montré une fois de plus la validité de ce principe : tout s'est en effet joué le 14 septembre 2008, lorsque Henry Paulson, le secrétaire au Trésor américain, décida de laisser la banque d'affaires Lehman Brothers faire faillite. Cette décision allait entraîner un effet domino, les créanciers enregistrant de fortes pertes, la méfiance se généralisant à l'égard de l'ensemble des banques dont les cours s'effondrèrent à la Bourse, tandis que tous les investisseurs cherchaient à se débarrasser de leurs actifs « toxiques », ces titres financiers dont il était devenu impossible d'établir la valeur, au point que certains ne purent plus être cotés.

Les pouvoirs publics furent donc contraints d'intervenir : les États en garantissant la solidité des banques, en leur versant des aides et en les reprenant dans certains cas ; les Banques centrales en diminuant fortement leurs taux d'intérêt afin de faire repartir le crédit. Aujourd'hui (été 2015), ces taux d'intérêt sont proches de 0 % en Europe et aux États-Unis : pour les banques, l'argent est gratuit, ou presque.

Toutes ces mesures furent salutaires, car elles empêchèrent que la crise de 2008 ne débouche sur une catastrophe semblable à celle des années 1930. Mais elles n'ont pas conduit à une reprise en main de la finance, par exemple en imposant de strictes contreparties aux banques aidées sous forme de limitation des rémunérations, de sortie des paradis fiscaux où elles sont très implantées, d'interdiction de possession d'actifs risqués ou de soutien à l'économie sous la forme de distribution de crédits. Et tandis qu'il faudrait démanteler les giga-banques afin de réduire leur influence politique et leur poids dans l'économie, la crise a au contraire conduit à de nombreux rachats ayant donné naissance à des banques toujours plus importantes.

Les aides publiques accordées aux banques ont coûté très cher : nous voilà désormais assis sur des montagnes de dettes, à la réduction desquelles les pouvoirs publics ont fait leur priorité.

LES PIÈGES DE LA DETTE

La dette publique est égale à l'accumulation des déficits de l'État, augmentée des intérêts à verser. Concrètement, lorsqu'un État souhaite emprunter de l'argent, il indique sur un morceau de papier (aujourd'hui dématérialisé) appelé « obligation » qu'il versera à la personne détenant ce papier la somme inscrite à la date indiquée. Ainsi, une obligation mise en vente le 1^{er} janvier 2014 au prix de 100 millions d'euros indiquera que l'État versera à son détenteur le 31 décembre 2014 la somme de 102 millions d'euros (le taux d'intérêt étant donc de 2 %). Ces obligations sont achetées par des banques, des compagnies d'assurances, des fonds de pension... qui souhaitent percevoir les intérêts correspondants afin d'en reverser une partie à leurs épargnants. Il faut noter qu'il existe un marché des obligations, de sorte qu'une personne détenant une obligation émise par l'État français peut (essayer de) la revendre, le nouveau détenteur percevant le remboursement lorsque l'obligation parvient à échéance.

Dans l'analyse de la dette, il faut faire attention à deux pièges : la signification de la dette publique, et le sens du ratio dette/PIB.

Il convient tout d'abord de distinguer la dette de l'État de celle du pays, celle qui additionne les dettes des administrations publiques, des particuliers et des entreprises (soit 220 % du PIB pour la France en 2014). On peut en effet tout à fait imaginer un pays où la dette publique est faible, mais où les entreprises et les ménages sont fortement endettés. C'était par exemple le cas de l'Espagne, où la dette de l'État était limitée à 40 % du PIB avant la crise (en 2008), mais où celle des ménages atteignait 130 % du PIB. C'est en effet l'endettement privé, celui des ménages (à cause de l'immobilier) et des institutions financières, qui est à l'origine de la crise actuelle.

De plus, il faut prêter attention à l'identité des détenteurs de la dette publique. Ainsi, la dette de l'État japonais, qui atteint 245 % du PIB, est détenue à 90 % par... des Japonais. Dans une telle situation, il s'agit d'une simple circulation d'argent à l'intérieur du pays : les plus riches prêtent à l'État, qui prélève des impôts sur l'ensemble de la population pour rembourser ses dettes et verser des intérêts à ses créiteurs. La situation du pays n'est aucunement affectée, et il n'y a quasiment pas de limite à l'endettement de l'État tant que la population accepte de lui prêter.

Le deuxième piège est celui du ratio dette publique/PIB. Ce ratio est très utilisé mais il est trompeur, car il compare la dette publique, c'est-à-dire la totalité des sommes que l'État doit rembourser, au PIB, qui est la nouvelle richesse créée en une seule année. Or il n'est pas anormal que la dette d'un acteur économique soit supérieure à ses revenus annuels : c'est par exemple le cas des ménages qui ont contracté un prêt immobilier, et dont la dette représente en général plusieurs années de revenus.

En particulier, il n'est pas exact qu'une dette publique supérieure à 100 % du PIB est insoutenable. Cette idée reçue ne repose en réalité sur rien. Elle n'aurait du sens que si l'État devait soudainement rembourser toute sa dette en une seule fois, et pour cela prélever la totalité des richesses créées durant un an. Or l'État ne verse chaque année que les intérêts sur ses emprunts, ainsi que le remboursement des emprunts parvenus à échéance, ce qui ne représente qu'une petite partie de sa dette. Il n'existe donc pas

de « barrière » empêchant qu'une dette dépasse 100 % du PIB, ni de raison de penser qu'un tel niveau de dette est nécessairement préjudiciable à l'économie du pays.

Il reste néanmoins que la dette a un coût pour les finances publiques, et qu'un État doit préserver sa capacité à rembourser les dettes qu'il a émises.

En 2015, la dette publique de la France atteignait 95,6 % du PIB. Les deux tiers de cette dette étant détenus par des acheteurs étrangers, il faut éviter qu'ils ne les revendent brusquement, comme ce fut le cas pour la Grèce. C'est pour cela que les gouvernements mènent les politiques qu'ils jugent les plus à même de convaincre « les marchés », par exemple en réduisant les dépenses sociales ou en augmentant les impôts. Mais les décisions politiques passées ont également une grande responsabilité dans le niveau actuel de la dette.

UNE DETTE ARTIFICIELLE ?

Certes, c'est d'abord la crise enclenchée en 2008 qui a provoqué une forte hausse de la dette publique, sous le triple effet de la baisse du PIB, de la réduction des recettes fiscales et de la hausse des dépenses publiques (dépenses sociales et sauvetage des banques). En effet, la dette publique de la France n'était que de 65 % du PIB en 2007 – soit 30 points de moins environ qu'aujourd'hui.

Mais la crise est loin d'être la seule responsable. En effet, les gouvernements successifs de Lionel Jospin, Jean-Pierre Raffarin, Dominique de Villepin et François Fillon ont entrepris de fortes baisses d'impôts de 2000 à 2009 dans l'espoir de stimuler l'économie. Or, ainsi que l'a montré le député Gilles Carrez dans un rapport remis en 2010, ces baisses d'impôts ont creusé les déficits et ont causé une hausse de 15 points du ratio dette publique/PIB. Elles ont concerné en priorité les entreprises et les ménages aisés (baisses de l'impôt sur le revenu, de l'impôt de solidarité sur la fortune et des droits de succession, notamment durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy); les recettes de l'État ont

donc été ramenées de 18 % du PIB en 1999 à 14 % du PIB en 2008. C'est-à-dire une perte annuelle de 4 % du PIB, à peu près égale... au déficit enregistré en 2014, et supérieur à celui attendu pour 2015 (3,8 % du PIB, soit 89 milliards d'euros).

Pour le Collectif pour un audit citoyen de la dette, si les recettes publiques étaient restées au niveau qui était le leur avant l'année 2000 (en proportion du PIB), la dette publique ne représenterait que 69,5 % du PIB aujourd'hui. À cela, le Collectif ajoute que si, de plus, l'État avait emprunté auprès des ménages et des banques (en leur versant un taux d'intérêt supérieur de 2 points au taux d'inflation) au lieu de s'adresser aux marchés financiers, la dette serait alors de seulement 40 % du PIB. Autrement dit, d'autres politiques économiques auraient réduit le ratio dette/PIB de plus de moitié.

La dette est donc loin d'être le seul produit de la crise. Elle est en large partie une conséquence du capitalisme actionnarial, qui pousse les États à s'adresser aux marchés financiers – quitte à leur verser des intérêts élevés – et à réduire les impôts sur les hauts revenus et les grandes entreprises afin de plaire aux investisseurs. Aujourd'hui, les politiques d'austérité – baisses des dépenses sociales et hausses des impôts – se présentent comme le seul antidote à la dette. Est-ce le cas ?

COMMENT RÉDUIRE LA DETTE ?

Tout d'abord, il faut noter que les politiques d'austérité ont beaucoup de difficulté à réduire les déficits. En effet, les hausses d'impôts ont pour inconvénient de réduire les revenus des ménages et donc la consommation, ce qui mine les recettes des entreprises... et réduit d'autant les impôts que celles-ci versent à l'État. Par ailleurs, ce faible niveau d'activité alimente le chômage, ce qui, en dépit des coupes dans les budgets sociaux, pousse à la hausse les dépenses sociales, rendant d'autant plus difficile la réduction du déficit.

On retrouve ici un mécanisme analogue à celui que nous avons vu pour les années 1930, lorsque les entreprises diminuaient

les salaires. Dans les deux cas, le circuit impose sa logique : la réduction du revenu des ménages (par la baisse des salaires ou la hausse des impôts) contracte les débouchés des entreprises, ce qui alimente la récession et aggrave les déséquilibres initiaux (déficit public ou chômage).

Il semble donc que nous soyons pris dans un piège : réduire la dette est impératif, mais toute politique en ce sens a pour conséquence de ralentir l'activité, ce qui aggrave le chômage et va à nouveau alimenter les déficits et la dette !

Il est pourtant possible de sortir de ce dilemme en se rappelant que tous les ménages ne se valent pas. En effet, les trois dernières décennies ont été marquées par une formidable hausse des inégalités, notamment en ce qui concerne le patrimoine. Thomas Piketty note ainsi que 10 % des Français héritent chacun d'environ 1 million d'euros au cours de leur vie, une somme nettement supérieure à ce que la moitié des Français, payés au SMIC, gagneront tout au long d'une vie de labeur (700 000 euros).

Par ailleurs, selon le Crédit suisse, la France comporterait 2,2 millions de millionnaires, l'une des plus fortes densités au monde. Ainsi, le 1 % le plus riche possède un quart du patrimoine national, cette grandeur qui additionne toutes les richesses présentes sur le territoire : biens immobiliers, terrains, titres financiers, valeur des entreprises, machines et équipements, etc. Or le patrimoine économique national représente environ huit années de PIB, ce qui signifie que le 1 % le plus riche possède à lui seul l'équivalent de deux années de production (un quart de huit) ! Le déficit public étant d'environ 4 % du PIB, il suffirait d'accroître les impôts de 2 % sur cette richesse pour le combler instantanément et rembourser progressivement la dette (voir le chapitre suivant pour une proposition en ce sens de Thomas Piketty).

De plus, il serait possible de réduire certaines « niches fiscales », c'est-à-dire ces baisses d'impôts accordées par l'État afin de favoriser différents comportements, certaines s'étant avérées très coûteuses et d'une efficacité limitée. C'est par exemple le cas du Crédit d'impôt recherche, qui coûte près de 6 milliards

d'euros par an, sans que les dépenses de R&D des entreprises n'augmentent pour autant.

De multiples solutions existent donc pour réduire la dette, comme augmenter l'impôt sur le patrimoine – les deux tiers des fortunes françaises provenant d'héritages – ou réduire les « niches fiscales ». Mais, bien entendu, dans les deux cas, les personnes concernées n'accepteront pas cette solution de bonne grâce. Seul un pouvoir politique fort et décidé pourrait mener de telles politiques, ce qui suppose qu'un mandat clair lui soit donné en ce sens par une nette majorité des électeurs. Pour le moment, aucune de ces deux conditions n'est remplie.

TRACER DES VOIES DE SORTIE

Avec ce chapitre se conclut notre troisième partie, dans laquelle nous avons essayé d'esquisser des solutions aux redoutables problèmes que constituent le chômage et la montée de la dette publique.

Selon nous, la seule manière de permettre au circuit de fonctionner serait de mener des politiques de plein-emploi, de réviser la fiscalité, de développer les services publics... Un programme déjà terriblement ambitieux, et que ne porte aucun des principaux partis politiques.

Mais un programme pourtant très incomplet. Il ne s'agit en effet pas seulement que le circuit « tourne », et que le plein-emploi soit assuré. Il faut également que l'économie redevienne compatible avec son environnement naturel et que le bien-être de chacun soit assuré. Car pour aussi grave que soit la crise économique actuelle, elle est de bien faible ampleur comparée aux crises écologiques qui nous attendent.

De ce fait, des changements profonds dans nos modes de production, d'échange et de consommation s'avèrent indispensables.

**DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT,
HAUSSE DES
INÉGALITÉS,
TAXE CARBONE,
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
QUALITÉ DE VIE,
TAXATION
DU PATRIMOINE**



7. **UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS DURABLE**

UNE SITUATION CATASTROPHIQUE

Îles du Pacifique englouties sous les eaux, sécheresse en Australie, tsunamis au Japon, tempêtes en France, fonte de la calotte glaciaire, perte de biodiversité, acidification des océans, dégradation des sols... les atteintes à l'environnement sont de plus en plus nombreuses et dévastatrices. À cela s'ajoute la hausse continue des températures, qui résulte de l'accumulation de dioxyde de carbone dans l'atmosphère provenant de la combustion par l'homme de matières carbonées (charbon, gaz, pétrole).

Si rien n'est fait, la température moyenne du globe pourrait s'accroître de 6 degrés d'ici la fin du siècle. Or, selon la Banque mondiale, une augmentation de « seulement » 4 °C « déclencherait une cascade de cataclysmes ». Ainsi, nous assisterions à une hausse du niveau des mers (entraînant le déplacement de millions de personnes), à la disparition de très nombreuses espèces, à la diffusion de maladies telles que la dengue, à la multiplication des événements climatiques extrêmes comme les cyclones tropicaux, etc. En fait, cette hausse prévisible des températures constitue un tel bouleversement du climat qu'il est impossible, même pour les climatologues, d'appréhender

l'ensemble de ses effets. La situation pourrait donc être bien pire, allant jusqu'à rendre difficile la survie d'une partie des êtres humains présents sur la planète, du fait, par exemple, de la raréfaction des ressources en eau potable.

Car en plus de perturber la nature, l'activité humaine épuise chaque jour un peu la planète. L'ONG Global Footprint Network (Réseau sur l'empreinte mondiale) calcule ainsi chaque année le « jour du dépassement », c'est-à-dire la date à laquelle nous devrions cesser de produire et de consommer si nous voulions laisser la terre intacte. En 1992, ce jour était atteint le 21 octobre ; en 2014, il a été avancé au 18 août. Autrement dit, l'humanité consomme chaque année 1,6 planète – et, selon les projections de l'ONU, ce chiffre sera de 2 en 2050.

La France contribue activement à cette situation, en consommant 70 % de plus de ressources qu'elle n'en détient. Mais il y a pire : il faudrait 5 planètes pour mener l'*american way of life*, et 3 pour une généralisation du niveau de vie européen (tandis que le mode de vie actuel de l'Asie-Pacifique, y compris l'Inde et la Chine, est à peu près soutenable). Autrement dit, nous entamons chaque année de plus en plus le stock de ressources, le « capital naturel ». Puisque les fruits des arbres ne nous suffisent pas, nous devons abattre des arbres chaque année, jusqu'à ce qu'il n'ait plus ni arbres ni fruits.

L'homme est donc le grand destructeur de son propre environnement. Cette situation, conséquence de notre mode de développement entamé lors de la révolution industrielle au ^{XIX}^e siècle, est aggravée par le capitalisme actionnarial tel qu'il s'est imposé depuis le début des années 1980.

INÉGALITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES VONT DE PAIR

Le capitalisme actionnarial se caractérise en effet par une double montée des inégalités, l'écart entre ceux qui détiennent du capital et ceux qui vivent de leur travail se redoublant d'écarts grandissants au sein même du salariat. Ainsi, étudiant la période 1998-2005, Camille Landais a montré que, pour 90 % de la popu-

lation de France, les salaires n'avaient augmenté que de... 4 % en huit ans, une quasi-stagnation. À l'inverse, on enregistre une hausse de 42 % pour les 0,01 % des foyers les plus riches (moins de 3 000 ménages).

Il existe ainsi des professions dont les revenus s'accroissent très fortement – sportifs professionnels, hauts cadres dirigeants, etc. Mais ce sont bien sûr les métiers liés à la finance qui expliquent l'essentiel de cette hausse, comme l'a montré Olivier Godechot.

Or il s'avère qu'inégalités monétaires et dégradation de l'environnement sont liées. D'une part parce que ce sont les plus pauvres qui souffrent le plus de l'augmentation du prix du pétrole ou des produits alimentaires, ou qui voient leur maison engloutie sous les eaux parce que construite sur des terrains moins chers car situés en zone inondable.

D'autre part parce que les personnes les plus riches sont celles qui consomment le plus, ce qui alimente la destruction de l'environnement, souvent pour des achats futiles. De plus, cette consommation « ostentatoire » des riches, qui a pour but premier de se distinguer des autres, alimente le désir de l'imiter dans le reste de la population, ce qui encourage de nouveau la consommation et le gaspillage sous forme d'acquisition des derniers produits « à la mode » (téléphones portables, ordinateurs, vêtements, etc.).

Notre mode de développement connaît donc deux déséquilibres majeurs, qui s'entretiennent l'un l'autre : la dégradation de l'environnement, et des inégalités croissantes. Si nous voulons vivre dans un monde durable et moins injuste, il nous faut donc en changer. Reste à voir comment.

LE DÉFI DE LA TAXE CARBONE

Paradoxalement, les solutions au problème environnemental sont connues. Elles sont de trois grands types : utiliser massivement des énergies renouvelables (éoliennes, énergie solaire, biomasse...); réduire la quantité d'énergie utilisée pour produire

et consommer ; instaurer des taxes et des quotas afin de réduire certaines consommations.

La difficulté n'est donc pas principalement technique. Elle est d'abord intellectuelle, nos dirigeants n'ayant manifestement toujours pas saisi l'ampleur et l'urgence du défi écologique. Elle est également économique et politique : dans bien des cas, préserver l'environnement est – au moins dans un premier temps – coûteux, et il faut alors savoir comment répartir ce coût.

L'exemple de ces difficultés a été donné par l'abandon de la taxe carbone (ou « contribution climat énergie », de son nom officiel), qui consistait à rendre les énergies fossiles plus chères. Au vu de la nécessaire réduction du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, cette taxe est pourtant impérative. Elle a d'ailleurs déjà fait ses preuves : aujourd'hui, l'essence à la pompe est cinq fois plus chère qu'elle le serait sans taxes, ce qui a fortement incité les constructeurs automobiles à produire des véhicules moins gourmands. Développer la fiscalité écologique permettrait de taxer l'énergie plutôt que le travail et ainsi, espérons, de réduire à la fois le chômage (par la baisse du coût du travail) et la pollution (par la hausse des taxes environnementales). Il n'est pas fréquent de rencontrer une proposition aussi intéressante.

Oui, mais voilà. Comment instaurer une taxe qui épargne les bourgeois de centre-ville se rendant au travail à vélo ou en transports en commun et pénalise les ouvriers ayant dû s'exiler en grande banlieue à cause du prix des logements, les retraités à la pension modeste se chauffant au fioul et les ménages ruraux ? Et qui de plus, telle qu'elle était conçue, épargnait les groupes industriels afin de ne pas nuire à leur compétitivité ?

Une solution radicale consisterait à mettre en place un autre partage des richesses : si les personnes aux faibles revenus voyaient leur situation s'améliorer nettement, elles pourraient consacrer une partie de leurs gains à des dépenses environnementales telles que l'achat d'un véhicule neuf moins polluant, d'une meilleure chaudière, etc. Sinon, il est possible de verser une compensation monétaire aux plus pauvres, selon leur niveau de revenu. Mais on voit bien qu'il faudrait prendre également en

compte leurs dépenses en énergie, estimer la part de celles-ci qui est contrainte... un calcul quasi-impossible à faire.

La meilleure solution est de prendre le problème à la source en isolant les logements, ce qui pourrait être subventionné à 100 % par les collectivités publiques, notamment locales. Une mesure qui aurait pour avantage de créer des emplois et de réduire la pollution. Mais il faudrait que les comportements individuels s'adaptent : aujourd'hui, de nombreux logements sont chauffés à 21 °C, quand une température inférieure suffirait. Plus généralement, il est désormais acquis que tout ne pourra pas continuer comme avant : les personnes ayant « choisi » de vivre loin de leur lieu de travail dans un endroit non desservi par les transports en commun sont condamnées à voir leurs dépenses en essence augmenter sans cesse. C'est en effet le trop faible coût de l'essence qui a conduit à cet étalement urbain dont la contribution à la pollution est aujourd'hui majeure.

Mais les comportements individuels, même les plus vertueux, ne suffiront pas. Heureusement, il existe des solutions collectives.

LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ : NÉCESSAIRE MAIS INSUFFISANTE

Tout d'abord, une bonne nouvelle : l'Union européenne est parvenue à réduire plus vite qu'espéré ses émissions de CO₂. En effet, l'Union européenne a déjà atteint l'objectif de réduction de 20 % d'ici 2020 de ses émissions de carbone par rapport à 1990, objectif qu'elle s'était fixé dans le cadre du protocole de Kyoto. La Commission européenne a décidé de pousser l'avantage en demandant à l'Union européenne de chercher à réduire ses émissions de CO₂ de 40 % pour 2030, dans le but d'une réduction de 80 % à 95 % pour 2050.

Mais il faut ajouter plusieurs bémols à cette bonne nouvelle : tout d'abord, cette baisse est principalement due aux réductions d'émissions intervenues dans l'industrie en raison de normes plus contraignantes, tandis que les émissions de gaz à effet de serre des transports ont augmenté. Or il est très difficile de limiter

le développement des transports en raison du développement des échanges économiques et des déplacements pour motifs personnels. De plus, la baisse des émissions de CO_2 en Europe est permise par la hausse des importations, la pollution étant délocalisée dans les pays où se trouvent les usines qui fabriquent les biens que nous consommons. Et ce calcul n'inclut pas les émissions de CO_2 causées par le transport des marchandises importées.

Par ailleurs, cette bonne nouvelle n'est que partielle. D'abord parce que l'Union européenne n'émet que 11 % des émissions du monde, et qu'il faudrait qu'elle soit imitée par la Chine ou les États-Unis. Mais aussi parce que, selon de nombreux scientifiques, même une forte baisse des émissions de CO_2 ne suffira pas à empêcher les bouleversements climatiques, en raison de la quantité phénoménale de dioxyde de carbone déjà accumulée dans l'atmosphère et qui va y rester durant des siècles. En réalité, il ne suffira pas de réduire les émissions de CO_2 : il faudrait parvenir à ne plus en émettre du tout pour avoir une chance de stabiliser le climat.

Enfin, cette réduction de la pollution ne résout pas le problème de l'épuisement des ressources naturelles ni celui de l'amoncellement des déchets. Il faut donc passer à un programme plus ambitieux.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour savoir dans quelle direction se tourner, on peut suivre la piste proposée par Philippe Frémeaux, Wojtek Kalinowski et Aurore Lalucq, de l'institut Veblen, qui définissent sept priorités. Selon eux, il convient tout d'abord de mettre en place une agriculture durable, écologique, qui utilise moins de produits chimiques et plus de travail humain, tout en étant située plus près des lieux de consommation. Il faudrait également revoir le mode d'organisation de nos villes, afin de revenir sur l'étalement urbain que la voiture a favorisé et privilégier massivement les modes de transport « doux » (marche, vélo, transports en commun).

Il faudra aussi généraliser le recyclage, en pénalisant les consommateurs qui ne s'y plient pas, et en imposant une éco-conception des produits aux industriels (limitation des emballages, possibilité de recycler aisément les différents composants, etc.). De plus, il sera nécessaire de promouvoir l'usage au détriment de la possession, en facilitant la location de véhicules peu polluants, le développement du marché de l'occasion... De son côté, la puissance publique devra valoriser les biens et services qui profitent à tous (comme l'éducation) et décourager, par exemple par la taxation, les biens ostentatoires (les voitures puissantes).

Il conviendra également de décentraliser la production et de privilégier les circuits courts pour réduire les pollutions associées aux transports. Enfin, il sera souhaitable d'étendre la démocratie à tous les niveaux, pour permettre aux différents acteurs (producteurs, travailleurs, consommateurs, financeurs, acteurs publics, associations, coopératives...) de se rencontrer et de mettre en œuvre les meilleures solutions aux problèmes rencontrés.

Différents instruments seront nécessaires pour atteindre ces objectifs, des campagnes d'information aux incitations fiscales (comme le bonus-malus pour les automobiles) ou à l'édiction de normes (telles celles adoptées pour la construction de bâtiments neufs). Pour l'instant, les mesures les plus contraignantes, comme, par exemple, la limitation du nombre de voyages en avion par an et par personne, n'ont pas encore été prises. Mais il n'est pas sûr qu'il faille sans réjouir : le pire étant prévu dans l'état actuel des politiques menées, il faudra sans doute prendre de telles mesures dans un avenir peut-être pas si éloigné, et il est possible qu'elles soient alors particulièrement draconiennes, au contraire de ce qu'aurait permis l'édiction de limitations dès à présent.

Seul l'avenir dira ce dont nous serons capables, et nos enfants et petits-enfants seront là pour nous interroger sur ce que nous aurons accompli ou non. Mais la tâche s'annonce immense, car même les meilleures politiques environnementales échoueront sans politiques massives de réduction des inégalités.

POURQUOI L'ÉGALITÉ EST MEILLEURE POUR TOUS

L'analyse des inégalités a connu une première révolution ces dernières années avec les travaux de Kate Pickett et Richard Wilkinson de l'université de York. Ceux-ci ont en effet montré que les inégalités affectent un grand nombre de domaines, au-delà de leurs conséquences économiques et sociales. Ainsi, ils ont mis en évidence que les sociétés les plus égalitaires sont celles où les résultats des enfants en mathématiques et en lecture sont les meilleurs ; où il y a le moins d'adolescents en surpoids et de grossesses précoces ; où le taux d'incarcération est le plus faible ; où les innovations et le recyclage sont le plus développés ; où la santé moyenne est la meilleure ; et, enfin, où les chances d'ascension sociale sont les plus élevées.

Autrement dit, les sociétés les moins inégalitaires sont celles où il fait bon vivre. Bien entendu, les relations observées vont dans les deux sens : c'est parce que l'éducation permet à un plus grand nombre d'enfants de réussir que la mobilité sociale est plus forte, comme dans les pays nordiques. À l'inverse, le fort échec scolaire explique l'importance des inégalités dans les pays libéraux, comme aux États-Unis. On voit ainsi qu'un cercle vertueux peut s'enclencher, dès lors que la lutte contre les inégalités est enclenchée : de bonnes politiques assurent éducation et santé, ce qui permet aux individus de prendre les bonnes décisions dans des domaines très variés (qu'il s'agisse d'éviter de trop manger, de ne pas tomber enceinte à 15 ans, de ne pas commettre des délits ou de penser à recycler ses déchets), d'innover et, ainsi, de contribuer au dynamisme économique, tandis que des impôts élevés garantissent la qualité des services publics tout en limitant les inégalités.

Car les inégalités tuent : selon Pickett et Wilkinson, dans les quartiers les plus pauvres de Paris, l'espérance de vie est de cinq à huit ans inférieure à ce qu'elle est dans les quartiers les plus riches. Comme ils le notent, si cette situation résultait de la présence d'un germe, des mesures seraient rapidement prises. Mais comme il ne s'agit « que » de la conséquence indirecte des inégalités, l'action publique est bien moins vigoureuse.

Pickett et Wilkinson s'attaquent par ailleurs à l'idée reçue selon laquelle la croissance contribuerait nécessairement au bien-être. En effet, ils montrent que, au sein des pays riches, les différences de revenu moyen (mesuré par le PIB par tête) ne semblent avoir aucun effet sur la santé. Ainsi, avant la crise, la Grèce et le Portugal faisaient aussi bien en termes d'espérance de vie que les États-Unis, alors que leur revenu était deux fois inférieur ! Il y a plus : dans les pays les plus inégalitaires, la santé des plus riches est moins bonne que celle de personnes aux revenus inférieurs vivant dans des pays moins inégalitaires. Ainsi, il y a davantage de mortalité chez les professionnels les plus privilégiés d'Angleterre que chez les ouvriers les plus modestes de Suède ! Les inégalités sont donc néfastes pour tous – même les plus riches. Un résultat sans précédent.

Comment expliquer cette situation ? Par le stress causé par la compétition. Dans une société très inégale – et donc très compétitive –, chacun intériorise les raisons de son échec éventuel et est menacé dans sa situation par la concurrence potentielle d'un autre individu. Il en résulte un stress généralisé, qui dégénère en maladies cardio-vasculaires, cancers et autres atteintes aux fonctions vitales. Pickett et Wilkinson constatent ainsi que les enfants d'immigrants aux États-Unis, pourtant plus riches que leurs parents, sont en moins bonne santé car ils se comparent à leurs camarades américains, quand leurs parents prenaient pour point de référence leur famille restée au pays.

À l'inverse, les pays les moins inégalitaires, comme les pays nordiques, reposent davantage sur la coopération, notamment à l'école. Ils valorisent l'estime de soi, l'entraide, et ne font pas de l'enrichissement personnel le but de l'existence. Or les premières interactions, compétitives ou coopératives, sont déterminantes pour le devenir des individus.

Si l'environnement est compétitif, les enfants vont considérer les autres comme des rivaux ; au contraire, si l'environnement est fondé sur l'empathie et la réciprocité, ils vont chercher à nouer des liens amicaux et se montrer disponibles pour aider les autres. Dans les deux cas, le développement émotionnel et cognitif sera

différent, ce qui aura des conséquences sur le comportement des enfants une fois parvenus à l'âge adulte. On notera que les sociétés fondées sur le statut, comme la France, où le grade de chacun est soigneusement distingué, à l'école ou dans les entreprises, encouragent des attitudes de passivité, de rivalité et de soumission à l'autorité peu propices au développement de la confiance en soi et de relations coopératives.

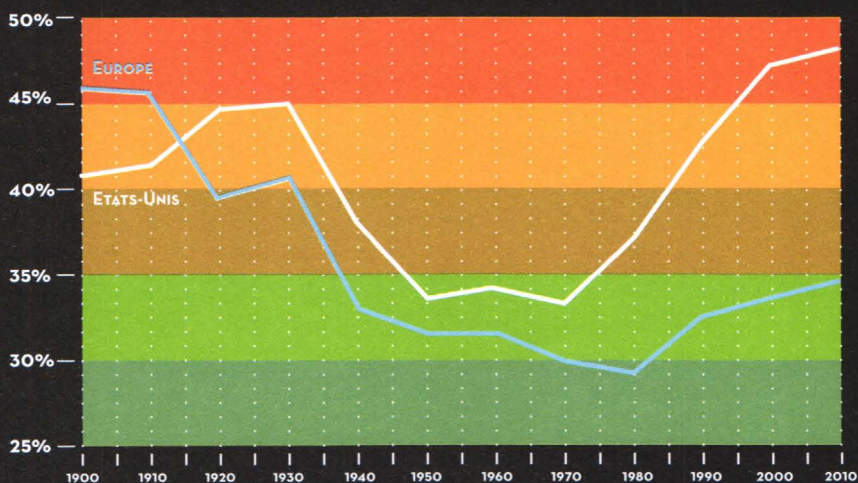
Mais comment faire pour réduire les inégalités ? Pour Pickett et Wilkinson, les impôts sont certes nécessaires. Mais ils insistent sur la nécessaire extension de la démocratie à l'économie, en imposant une réelle participation des salariés à la direction des entreprises, en encourageant fortement l'économie sociale et solidaire (celle qui repose sur les mutuelles, les associations, les coopératives...) ou en aidant les salariés à reprendre leur entreprise en cas de difficultés.

Car les inégalités sont partout en forte hausse, ainsi que l'a montré récemment Thomas Piketty, à l'origine de la seconde révolution dans l'analyse des inégalités.

LE RETOUR DU CAPITAL

Initialement très fortes au ^{xix}^e siècle, les inégalités ont nettement reculé sous le poids de la taxation progressive (celle où les taux d'imposition augmentent avec les revenus), mise en place dans tous les pays développés au cours du ^{xx}^e siècle. Les inégalités ont ainsi connu un plancher dans les années 1960, avant de s'accroître à nouveau sous l'effet de la libéralisation de la finance et des baisses d'impôts. Ainsi, aux États-Unis, les inégalités ont retrouvé et même dépassé le niveau qui était le leur en 1900. Si le mouvement n'est pas aussi ample en France, il prend la même direction. Ainsi le patrimoine privé (immobilier, financier ou professionnel) représente-t-il cinq années de PIB aujourd'hui en France, contre deux en 1950.

**L'INÉGALITÉ DES REVENUS :
EUROPE VS. ÉTATS-UNIS,
1900-2010**



En 1900-1910, la part des 10 % d'Européens aux revenus les plus élevés (le décile supérieur) dans le revenu national était nettement plus élevée qu'aux États-Unis. Aujourd'hui, les 10 % d'Américains aux revenus les plus élevés captent près de la moitié de la richesse produite chaque année dans leur pays.

SOURCE : Thomas Piketty
<http://piketty.pse.ens.fr/fr>

Pour Thomas Piketty, cela s'explique par le fait que les capitaux sont rémunérés à hauteur de 6 % à 7 % chaque année (sous forme de profits, dividendes, intérêts ou encore loyers), quand la croissance du PIB est au mieux de 2 %. Une course de vitesse s'enclenche, dans laquelle les patrimoines s'accroissent chaque année plus vite que le revenu national. Autrement dit, mieux vaut vivre de son capital, si on en possède, que travailler !

Dans cette situation, que faire ? Augmenter les impôts. En effet, ceux-ci ont fortement baissé ces dernières décennies, qu'il s'agisse de l'impôt sur le revenu (dont le taux le plus élevé est passé de 65 % à 41 % dans les pays de l'OCDE entre 1981 et 2014), ou de l'impôt sur les sociétés (dont le montant est passé dans le même temps de 47 % à 25 % des bénéfices).

Or le taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu aux États-Unis était de 82 % entre 1930 et 1980, soit pendant un demi-siècle ! Des impôts élevés sont en effet un moyen de fournir des services publics, mais aussi de s'assurer que le jeu économique reste ouvert, que certains n'accèdent pas à des situations acquises que personne ne pourrait leur contester, et que le travail, et non la simple perception de loyers ou de dividendes, constitue la principale source de revenus.

La proposition principale de Thomas Piketty consiste à créer un impôt sur le capital. Ainsi, il estime qu'avec un taux d'imposition de 0 % au-dessous de 1 million d'euros de patrimoine net, de 1 % entre 1 et 5 millions d'euros, et de 2 % au-dessus de 5 millions d'euros, un tel impôt, appliqué à l'échelle de l'Union européenne, rapporterait plus de 2 % du PIB – soit les deux tiers du déficit public de la zone euro, estimé à 3 % en 2014.

Autrement dit, les idées ne manquent pas pour réduire les inégalités, preuve de la fécondité des sciences sociales.

LES SCIENCES SOCIALES AU SECOURS DE LA SOCIÉTÉ ?

Les économistes sont en général de peu de secours pour sortir d'une crise – quand ils n'aggravent pas les choses par leurs conseils erronés. D'une façon générale, cette profession court

après les événements : les libéraux furent pris à dépourvus par la crise de 1929, les keynésiens ne comprirent pas que le monde avait changé pendant les années 1970, et les libéraux furent encore pris de court – et de quelle manière – par la crise de 2008.

Ce fut encore le cas à propos des deux grandes questions discutées dans ce chapitre, l'environnement et les inégalités : tandis que les mouvements écologistes soulignaient le caractère insoutenable de notre mode de développement dès les années 1970 (songeons au rapport du Club de Rome), l'immense majorité des économistes fit la sourde oreille – et peu nombreux sont ceux, encore aujourd'hui, qui accordent à l'environnement une place centrale dans leurs travaux. De même, les analyses des inégalités sont longtemps restées marginales, alors que les appareils statistiques enregistraient leur hausse depuis les années 1980.

Mais, désormais, nous disposons des arguments nécessaires. Tous les travaux pointent en direction d'une détérioration sans précédent de l'environnement causée par l'homme et d'une forte montée des inégalités, ces deux problèmes s'alimentant mutuellement. Heureusement, on l'a vu, dans tous les cas, des solutions existent. Reste à les mettre en œuvre.

CONCLUSION

L'économie est avant tout un flux de richesses qui circulent au sein d'un environnement humain et naturel. Pour qu'elle fonctionne bien, il faut qu'elle soit en harmonie avec son environnement et que la répartition des richesses en son sein soit telle qu'il y ait un équilibre entre les richesses produites et les revenus distribués.

La période des Trente Glorieuses a constitué une unique période de stabilité au cours de laquelle des objectifs majeurs furent atteints, tels que la hausse du niveau de vie, le plein-emploi, ou l'équilibre des finances publiques. Cependant, cette époque a aussi été celle d'une dégradation accélérée de l'environnement, et de conditions de vie et de travail très difficiles pour une large part de la population. Fondée sur la reconstruction et le rattrapage des États-Unis, elle ne pouvait durer indéfiniment et a commencé à décliner à la fin des années 1960.

La crise des années 1970 a ouvert une deuxième époque historique majeure, à laquelle nous appartenons toujours, celle du capitalisme actionnarial. Nous voilà désormais pris dans une période caractérisée par les crises et les inégalités, tandis que la dégradation de l'environnement s'accélère. Cernés de toutes parts, nous ne savons plus quel problème résoudre en premier entre la pauvreté, les dettes publiques, le chômage, le financement des retraites, la dégradation des services publics, le mal-logement...

De toute évidence, le capitalisme actionnarial ne contribue pas au bien-être des individus. Et il semble bien difficile de résoudre les problèmes qu'il pose en son sein. Ce livre a exposé quelques idées allant dans le sens de la construction d'un autre mode de vie, plus en phase avec notre environnement, et qui donne une place à chacun ; mais il en existe bien d'autres.

Nous disposons en réalité d'un nombre impressionnant d'arguments, d'idées, d'expériences pratiques déjà mises en œuvre pour construire une société moins inégale et moins polluante. Mais il est certain que les difficultés qui se présentent devant nous sont fantastiques, car il s'agit non seulement de domestiquer le marché – ce que les démocraties occidentales ont su faire au cours du ^{xx}e siècle –, mais aussi de renoncer à l'idée de croissance infinie et d'accepter la finitude de notre monde – ce qui serait sans précédent. Nous pouvons trouver le défi immense, mais nous n'avons pas le choix : il est là.

RÉFÉRENCES

1. LE CIRCUIT

Michel Husson, *Le Capitalisme en dix leçons*, Zones, 2012.

Jim Stanford, *Petit cours d'autodéfense en économie. L'abc du capitalisme*, Lux Éditeur, 2011.

2. LES TRENTE GLORIEUSES

Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses*, Hachette, coll. « Pluriel », 2011 (édition originale, 1979).

René Lenoir, *Les Exclus. Un Français sur dix*, Seuil, 1989 (édition originale, 1974).

3. LA CRISE DE 1973

Laurent Cordonnier et al., *Le Coût du capital et son surcoût*, Rapport de recherche du Clersé, janvier 2013.

Jean-Luc Gréau, *Le Capitalisme malade de sa finance*, Gallimard, coll. « Le Débat », 1998.

Michel Husson, « Le partage de la valeur ajoutée en Europe », *Revue de l'IRES*, n° 64, 2010.

Bruno Marcel, Jacques Taïeb, *Les Grandes Crises. 1873-1929-1973-2008?*, Armand Colin, coll. « Cursus », 2014.

Il existe un vif débat sur l'ampleur de la baisse de la part des salaires totaux dans la valeur ajoutée. Voir notamment les articles de Denis Clerc et Michel Husson dans la revue *L'Économie politique*, n°s 41 et 42, 2009. Lire également Philippe Askenazy, Gilbert Cette, Arnaud Sylvain, *Le Partage de la valeur ajoutée*, La Découverte, coll. « Repères », 2012, et Jean-Philippe Cotis (dir.), *Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunération en France*, rapport au président de la République, mai 2009.

4. LE CAPITALISME ACTIONNARIAL

INSEE, *Les inégalités de patrimoine s'accroissent entre 2004 et 2010*, novembre 2011.

Institut des politiques publiques, *La finance est-elle devenue trop chère?*, note n° 10, juin 2014.

Paul Krugman, *Sortez-nous de cette crise... maintenant!*, Flammarion, coll. « Champs actuel », 2013.

Dominique Plihon, *Le Nouveau Capitalisme*, La Découverte, coll. « Repères », 2009.

Crédit suisse, *Global Wealth Report*, annuel.

Problèmes économiques, *Comprendre le capitalisme*, hors série n° 5, mars 2014.

Joseph E. Stiglitz, *Le Prix de l'inégalité*, Les liens qui libèrent, 2012.

Gabriel Zucman, *La Richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux*, Le Seuil, coll. « La République des idées », 2013.

5. LE CHÔMAGE

Alternatives économiques, *Chômage : a-t-on vraiment tout essayé?*, Hors série n° 99, décembre 2013.

ATTAC, *Avenue du plein-emploi*, 2001.

Pierre Cahuc, André Zylberberg, *Le Chômage, fatalité ou nécessité?*, Flammarion, coll. « Champs », 2005.

Laurent Cordonnier, *Pas de pitié pour les gueux. Sur les théories économiques du chômage*, Liber, coll. « Raisons d'agir », 2000.

Camille Landais, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale. Un impôt sur le revenu pour le XXI^e siècle*, Le Seuil, coll. « La République des idées », 2011.

Margaret Maruani, *Les Mécomptes du chômage*, Bayard, 2002.

Philippe Quirion, « L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : une analyse input-output du scénario négaWatt », document de travail du Cired, n° 46, 2013.

Regards croisés sur l'économie, *L'Adieu au chômage*, La Découverte, 2013.

Juliet Schor, *La Véritable Richesse. Une économie du temps retrouvé*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2013.

6. DE LA CRISE À LA DETTE

Michel Aglietta, *La Crise. Les Voies de sortie*, Michalon, 2010.

Gilles Carrez, Rapport d'information n° 2689, Assemblée nationale, 30 juin 2010.

Christian Chavagneux, *Une brève histoire des crises financières. Des tulipes aux subprimes*, La Découverte/poche, 2013.

Collectif pour un audit citoyen de la dette publique, *Que faire de la dette?*, mai 2014.

Crédit suisse, *Global Wealth Report 2013*, septembre 2013.

Thomas Piketty, « L'enjeu fiscal est d'abord un enjeu démocratique », *Alternatives économiques*, n° 336, juin 2014.

7. UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS DURABLE

Philippe Frémeaux, Wojtek Kalinowski, Aurore Lalucq, *Transition écologique, mode d'emploi*, Les Petits Matins/Alternatives économiques, 2014.

Jean Gadrey, *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Les Petits Matins/Alternatives économiques, 2011.

Olivier Godechot, « La finance, facteur d'inégalités », *www.laviedesidees.fr*, avril 2011.

Camille Landais, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », École d'économie de Paris, juin 2007.

Éloi Laurent, *Le Bel Avenir de l'État providence*, Les Liens qui libèrent, 2014.

Kate Pickett et Richard Wilkinson, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Les Petits Matins/Institut Veblen, 2013.

Thomas Piketty, *Le Capital au xx^e siècle*, Le Seuil, coll. « Les Livres du nouveau monde », 2014.

SITES

INTERNET

WWW.ALTERNATIVES-ECONOMIQUES.FR

Alternatives économiques

Une référence pour les débats d'actualité comme pour les questions de fond. Orientation keynésienne.

WWW.INEGALITES.FR

Observatoire des inégalités

De nombreux chiffres sur la pauvreté, les revenus, les patrimoines...

WWW.OFCE.SCIENCES-PO.FR/BLOG/?LANG=FR

OFCE, le centre de recherches en économie de Sciences-Po

Blog consacré aux politiques économiques.

Orientation keynésienne.

HUSSONET.FREE.FR

Michel Husson, économiste à l'Ires

Très nombreuses ressources sur les services publics, l'emploi, les salaires, les profits, les retraites...

Orientation marxiste.

VEBLEN-INSTITUTE.ORG/?LANG=FR

Institut Veblen

Publications sur l'écologie et la justice sociale.

WWW.TERRAECO.NET

Terra Eco

Magazine et site consacrés à la transition écologique.

WWW.LESECHOS.FR

Les Échos

Quotidien de référence sur l'actualité économique.

Orientation libérale.

WWW.PROJECT-SYNDICATE.ORG

Project Syndicate

L'occasion de lire en français les grands économistes américains :

Simon Johnson, Dani Rodrik, Nouriel Roubini, Joseph Stiglitz...

DU MÊME AUTEUR

La Dispute des économistes, Le Bord de l'eau, 2013.

Les Éconoclastes. Petit bréviaire des idées reçues en économie
(ouvrage collectif), La Découverte, 2004.

REMERCIEMENTS

Je remercie très vivement Mathieu Bunel, Jean Gadrey, Gérard Grosse, Arthur Jatteau, Jonathan Marie et Erwan Le Nader pour leurs relectures, conseils et encouragements, ainsi que Mathieu Cocq, Bernard Guerrien et Léonard Moulin pour leurs commentaires sur une première version du plan de l'ouvrage. Merci également à Thomas Dallery pour son aide précieuse sur les données statistiques, et à Pierre Concialdi pour ses références sur la pauvreté durant les Trente Glorieuses. Enfin, des remerciements tout particuliers sont dus à Michel Husson, pour sa patience, ses remarques, ses conseils et son aide sur de nombreux points.



Nous sommes souvent désorientés par les soubresauts de l'économie, par ses évolutions qui semblent chaotiques. Afin de mieux comprendre ce qui se passe, ce livre propose une représentation imagée et simple de l'économie. Il rappelle ensuite les principales phases par lesquelles l'économie française est passée depuis 1945 : les Trente Glorieuses (1945-1974), la crise de 1974, puis l'avènement du capitalisme actionnarial. Il propose enfin des pistes pour résoudre les grands problèmes de notre époque que sont le chômage, la dette, les inégalités et la dégradation de l'environnement.

Gilles Raveaud enseigne l'économie à l'Institut d'Études Européennes de l'université Paris 8 – Saint-Denis. Il collabore régulièrement au magazine *Alternatives Économiques*, où il tient un blog.

Tana
éditions

12,95 €
590043 • X-15

